



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

U.F.R. de Lettres & Arts

Guide des études Licence

Lettres-Histoire-Droit

2026-2027

Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2026-2027 présente l'ensemble des enseignements dispensés pour les grades de la licence de **Lettres, Arts du spectacle et Lettres-Histoire-Droit**. Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont indiqués pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire ainsi que les réponses à la plupart des questions que vous vous posez sur le déroulement de vos études.

L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes. Elle propose aussi des Diplômes Universitaires (DU) ainsi que des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.

Dans l'optique de leur réussite et de leur insertion professionnelle, tous les étudiants de Licence bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé et réalisent un stage obligatoire en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel.

À toutes et à tous, bon courage pour cette année 2026-2027 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR
Martine LAVAUD, directrice
Guillaume COUSIN, directeur-adjoint

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRETARIAT LICENCE ET MASTER :	Sylviane ALBARTE 03 21 60 38 99 sylviane.albarte@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Manon BOURDREZ 03 21 60 49 54 manon.bourdrez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie ; École d'Ingénieurs ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration (CA)**
est, politiquement, le plus important des trois conseils.
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).
- La présidente de l'université est, de droit, présidente du CA, même si elle est assistée dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut la suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche (CR)**
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.
Elle est, de droit, dirigée par la présidente de l'université assistée de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU)**
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.
De droit, elle est dirigée par la présidente de l'université, assistée de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR

Téléphone de la BU : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

En Licence, il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences : <https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghes@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :

03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Louise FONTAINE, gestionnaire des étudiants à besoins particuliers :

03 21 60 60 34 – louise.fontaine@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant,
ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid') ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique OSE Etudiants).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.

Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 4 septembre 2026 et du 6 janvier 2027** sur votre ENT rubrique



« campus en ligne » et clic sur ou via <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiant(e)s inscrits(e) à l'université d'Artois peuvent pratiquer d'une à cinq activités par semestre sur n'importe quel pôle de l'université (Arras, Béthune, Douai, Lens, Liévin et chez les partenaires de l'université). Il sera demandé de fournir en début d'année à l'intervenant de la ou des activités choisies une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Ces activités sont ouvertes à tou(te)s les étudiant(e)s **quel que soit leur niveau de pratique**, et peuvent donner lieu à une **note bonus sport**, sous réserve de pratiquer une activité a minima 10 heures par semestre et de réaliser une évaluation théorique ou pratique.

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire dans le cadre de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus \(CVEC\) : Soirées bien-être, journée « Challenge Kolhainta » au parc d'Olhain, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

Contacts :

SUAPS

Maison de l'Étudiant - Bâtiment M

9 rue du Temple – 62030 Arras

Tél. 03 21 60 60 58

suaps@univ-artois.fr

Facebook et Instagram : suapsunivartois



Informations et documents disponibles sur la page : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggaï

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 20 € : <https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois>

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

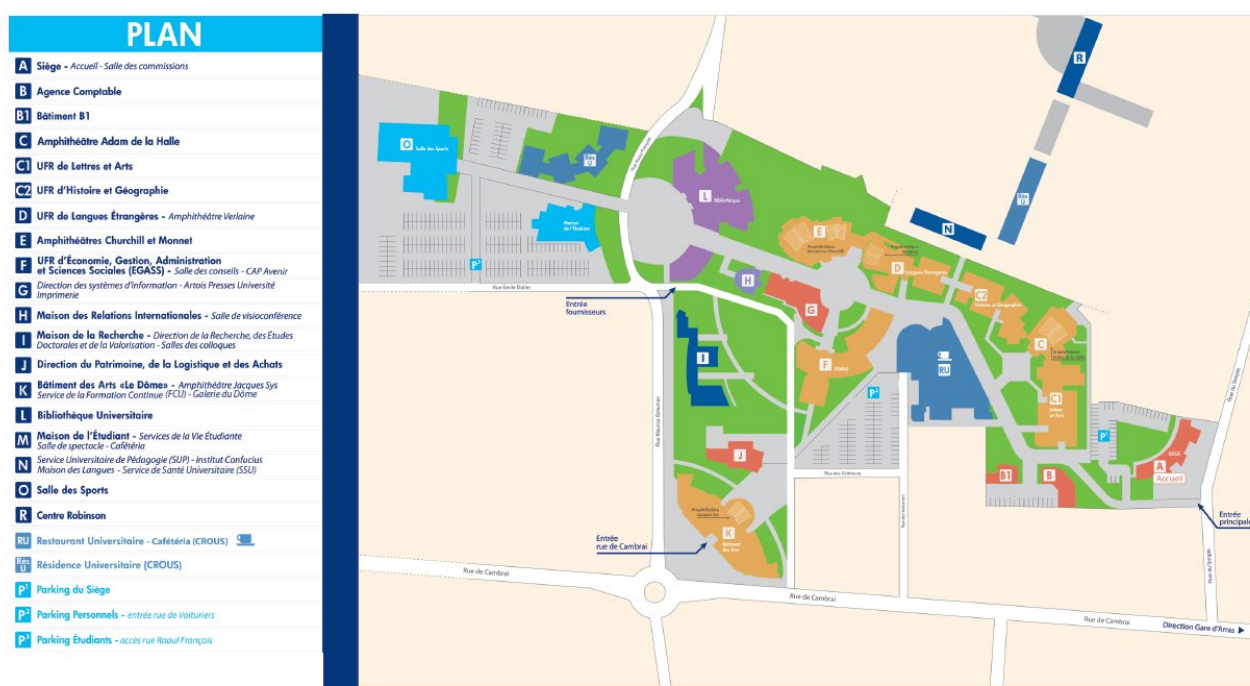
Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : Emmanuel WIGNERON

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

- **Emmanuelle HERCHY** Tél : 03 21 60 37 24
(Arras/ Douai)

- **Karine LELEU,** Tél : 03 21 60 37 11
(référente des IFSI)

- **Fatima AAZIB** Tél : 03 21 79 17 06

- **Khadija OUTMZILINE**
(Lens Liévin)

- **Vanessa HARDELAIN,** Tél : 03 21 60 37 31
(coordinatrice des ERS)

- **Pauline BEUGNET** Tél : 03 21 60 38 38
(infirmière Béthune)

Psychologues :

- **Mathilde FRANCOIS** Tél : 03 21 60 49 29
(tous les pôles)

- **Hélène VOYER** Tél : 03 27 94 57 17
(Arras/Douai) (le lundi, mercredi et jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL

Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34

Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec les infirmières du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2026**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un·e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

Cap avenir

Orientation et Insertion Professionnelle

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR (Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

► CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR AVEC CAP AVENIR

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, votre poursuite d'études ou une éventuelle réorientation ? CAP AVENIR vous accompagne à chaque étape de votre parcours.

La salle de documentation F.0.35 met à votre disposition de nombreuses ressources sur :

- les formations et les poursuites d'études ;
- les métiers et les secteurs professionnels ;
- les entreprises ;
- le marché de l'emploi régional et national.

Douze postes informatiques sont accessibles pour réaliser vos CV, lettres de motivation, recherches de stage, de job étudiant ou d'emploi.

Vous pouvez également rencontrer une conseillère, avec ou sans rendez-vous, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la construction de votre projet d'études et de votre projet professionnel.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► BOOSTEZ VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC LE CAREER CENTER

CAP AVENIR met à votre disposition le Career Center, la plateforme dédiée à votre orientation et à votre insertion professionnelle.

Accessible depuis votre ENT ou directement via <https://univ-artois.jobteaser.com>, elle vous permet de créer votre profil en quelques minutes et d'accéder à un espace entièrement personnalisé.

Avec le Career Center, vous pouvez :

- Consulter des offres de stages, d'emplois et de jobs étudiants, dont certaines réservées aux étudiants de l'Université d'Artois.
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises grâce à des vidéos, témoignages et conseils d'experts.
- Participer à des événements de recrutement, ateliers, conférences et rencontres professionnelles.
- Retrouver en un seul espace toutes les ressources utiles pour préparer votre avenir.
- Prendre rendez-vous directement avec une conseillère d'orientation.
- Découvrir les retours d'expérience d'autres étudiants ayant réalisé un stage ou une mission professionnelle.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/chercher-un-job-etudiant/un-emploi>

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU ET PRÉPAREZ VOS FUTURES RECRUTEMENTS

Parce qu'un entretien se prépare, CAP AVENIR organise des séances de coaching individuel à l'entretien de recrutement.

Pendant une heure, participez à une simulation d'entretien avec un professionnel, bénéficiez de conseils personnalisés et préparez-vous efficacement à vos candidatures de stage ou d'emploi.

Tout au long de l'année, participez également à de nombreux événements :

- conférences ;
- ateliers ;
- rencontres avec des professionnels.

► REALISEZ UN STAGE PENDANT VOS ETUDES

Le stage est une excellente occasion de découvrir un métier, développer vos compétences et enrichir votre expérience.

Pour faciliter vos démarches, l'Université met à votre disposition l'application EsupStage sur l'ENT (Ma scolarité > Convention de stage).

Les conventions de stage en France sont dématérialisées et signées électroniquement. Les stages à l'étranger font l'objet d'une procédure spécifique et peuvent ouvrir droit à une aide à la mobilité internationale auprès du Service des Relations Internationales.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/faire-un-stage>

► OSEZ ENTREPRENDRE AVEC LE PEPITE HAUTS-DE-FRANCE ARRAS

Vous avez des idées ? Une envie de créer, d'innover ou de porter un projet ?

Le Pépite Hauts-de-France Arras vous aide à développer votre esprit d'entreprendre et à transformer vos idées en projets concrets.

Tout au long de l'année, participez à des actions variées :

- petits-déjeuners de l'entrepreneuriat ;
- conférences et témoignages d'entrepreneurs ;
- ateliers thématiques ;
- Hackathon « 24h pour créer », un défi collectif pour imaginer et construire un projet en équipe.

Vous avez un projet de création d'activité ? Le Pépite Hauts-de-France Arras peut également vous accompagner individuellement et vous informer sur le statut national d'étudiant-entrepreneur.

Contact : Maxime VIDELAINE, chargé de projet entrepreneuriat - 06 28 18 14 27 - entrepreneuriat@univ-artois.fr

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/entreprendre-de-lidee-au-projet>

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Danaé TUO

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle.

Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Patrick Vienne, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : patrick.vienne@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" :

<https://www.univ-artois.fr/international/partir-letranger/mobilite-internationale-pour-les-etudiants>

U.F.R. de Lettres & Arts

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie les revues papier *Cahiers Robinson* et *Graphè* ainsi que la revue électronique *L'Entre-deux* : <http://lentre-deux.com/> Sa directrice est Anne BESSON.

- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Sa directrice est Mathilde VALLESPIR.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Martine LAVAUD a été élue **DIRECTRICE de l'UFR** (le 26 juin 2024). Guillaume COUSIN est le directeur-adjoint.

SIX REPRESENTANTS ETUDIANTS sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

- | | |
|---|----------------------|
| - Lettres Modernes : semestres 1 et 2 : | Mathilde MORINET |
| - Lettres Modernes : semestres 3 et 4 : | Myriam WHITE-LE GOFF |
| - PLC/FLE/DOC/PE : semestres 5 et 6 : | Hélène TAVERNIER |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 : | Martine LAVAUD |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 : | Patrick VIENNE |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 : | Guillaume COUSIN |
| - Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 : | Agathe GIRAUD |
| - Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 : | Hélène ROUTIER |
| - Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 : | Agathe GIRAUD |

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

DIRECTEURS D'ÉTUDES : **informations à venir**

L1 Lettres :	L1 LHD :	L1 AS :
L2 Lettres :	L2 LHD :	L2 AS :
L3 Lettres :	L3 LHD :	L3 AS :

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès de la direction de l'UFR.

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- **Relations internationales** : Patrick VIENNE
- **Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir** : Guillaume COUSIN

L'équipe enseignante

ALCHABAB	Rita	ATER en FLE
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARIOU	Lenaïg	ATER en Langue et littérature françaises
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
DOUXAMI	Christine	Professeure des Universités en Arts du Spectacle
FINCK	Léonore	ATER en Littérature comparée
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langue et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MASCHELLIER	Victoire	Doctorante contractuelle en Littérature française
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
POIRIER	Blandine	Professeure Agrégée en Lettres modernes
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
RHODIUS	Valentin	ATER en Histoire
ROBISON	Carla	ATER en Littérature comparée
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
ROUTIER	Hélène	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Professeure des Universités en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VAUTHIER	Joséphine	Professeure Agrégée de Grammaire
VERCRUYSE	Jean-Marc	Maître de Conférences en Langue et littérature latines
VIENNE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

L'ORGANISATION EN SEMESTRE

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ; toutes sont capitalisables.

Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS

LE CURSUS DE LICENCE (six semestres/180 crédits)

« la licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention Lettres
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière « jeunesse » accentuée au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

1- ENSEIGNEMENT

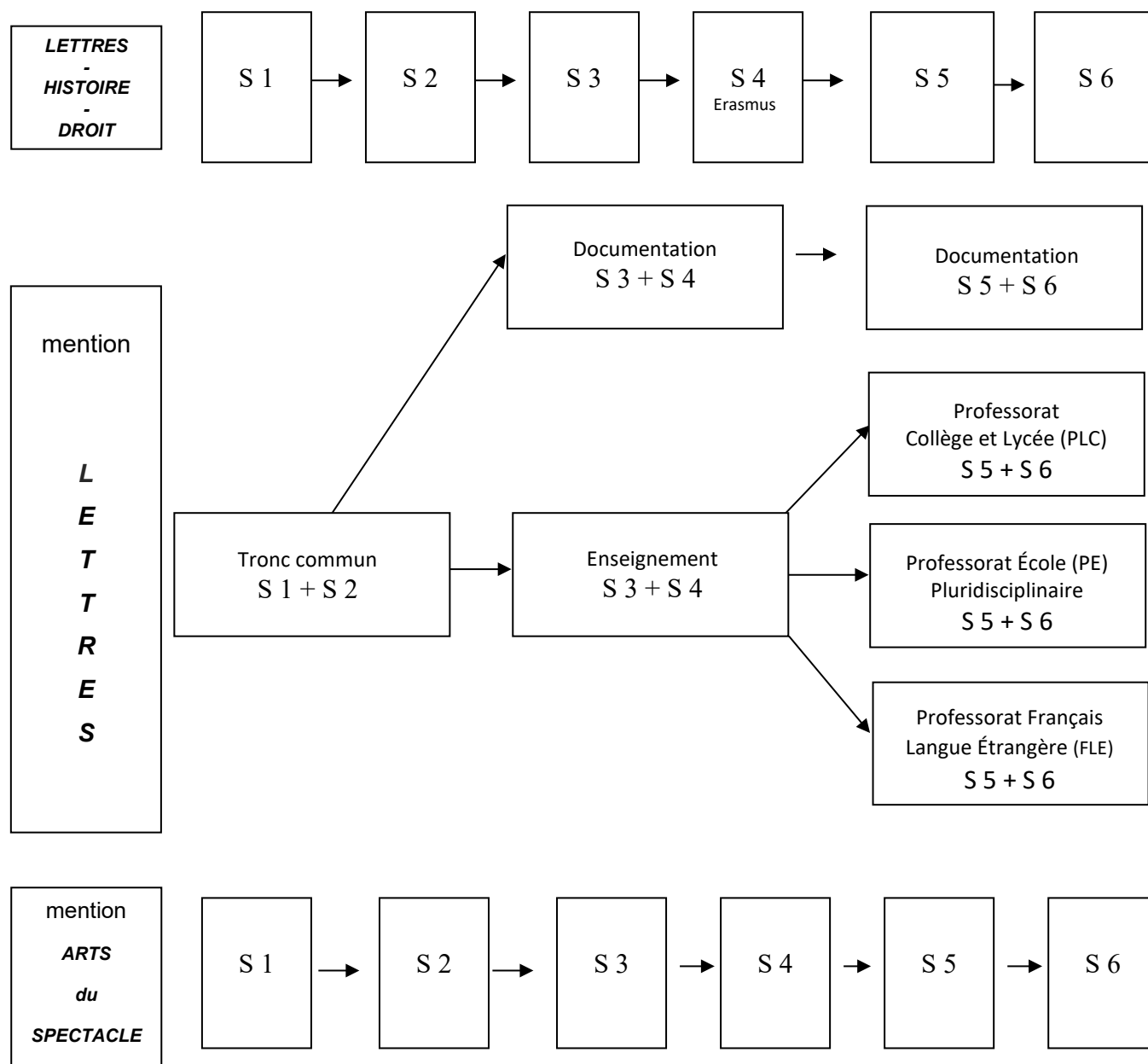
Proposé en deuxième année, le parcours « ENSEIGNEMENT » se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

2- DOCUMENTATION

Il constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

Architecture pédagogique du grade de Licence



Charte des examens

Une **CHARTE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :

Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère.

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences

1. Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des Licences Lettres et Arts du Spectacle prévoient exclusivement une évaluation continue intégrale qui revêt des formes variées, en présentiel, des épreuves écrites et orales, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation ou d'observation en milieu professionnel.

2. Absences pour les épreuves d'évaluation continue

En cas d'absence à une épreuve d'évaluation, l'étudiant(e) devra fournir un justificatif au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 2 jours à partir du premier jour d'absence.

Toute absence justifiée ou non sera obligatoirement sanctionnée par un zéro.

3. Épreuve de substitution

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences prévoient une évaluation de substitution à chaque fin de semestre pour tout étudiant qui fait face à l'une des contraintes particulières suivantes, **sous réserve, dans tous les cas, de présentation d'un justificatif** :

- Concours de la fonction publique
- Hospitalisation et ses suites
- Arrêt maladie couvrant une période de 30 jours de cours effectifs consécutifs
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle
- Engagement au titre de la réserve opérationnelle militaire
- Cas de force majeure (la qualification d'un cas de force majeure appartiendra en dernier ressort à la direction de l'UFR)

Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 48h à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 48h, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier ou le faire remettre en mains propres par une tierce personne.

4. Absence de réalisation de stage ou non rendu de rapport de stage

L'absence de réalisation de stage ou non rendu de rapport de stage entraînera l'ajournement.

UFR de Lettres & Arts

Document de cadrage de l'utilisation de l'IA (générative)

Année universitaire 2026-2027

ATTENTION : DÈS LORS QUE LE TRAVAIL FOURNI (SAÉ, DOSSIER, MÉMOIRE...) NE S'INSCRIT PAS DANS LE CADRE D'UNE ÉVALUATION SUR TABLE QUI EN EXCLUT L'USAGE, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ, SIGNÉ ET TRANSMIS À L'ENSEIGNANT.E EN CHARGE DE L'ÉVALUATION

L'usage d'outils d'Intelligence Artificielle (IA) n'est pas interdit pour explorer et préparer un travail, notamment dans le cadre d'une SAÉ ou d'un mémoire de recherche. Mais il doit être déclaré. Toute affirmation doit être sourcée. Des oraux peuvent vérifier la compréhension par l'étudiant.e. du contenu généré. **Le rendu final engage la responsabilité de l'étudiant.e.**

La non-déclaration de l'usage de l'IA est un manquement à l'intégrité académique dont l'étudiant.e. devra assumer les conséquences.

DÉCLARATION D'USAGE DE L'IA

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé l'IA dans le cadre de ce travail, conformément au cadrage susmentionné :

☐ OUI

☐ NON

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé le ou les outils suivant(s) (lister la ou les IA utilisées)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé cet ou ces outils à des fins de : (ex : reformulation de texte, aide rédactionnelle, aide à l'élaboration du plan, collecte d'informations, interprétation de données, établissement d'une bibliographie, conception d'image, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'étudiant.e. fournit ci-dessous un exemple significatif de prompt (instruction, question posée) et de « conversation » avec l'outil ou les outils utilisés :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, prénom, formation

Date et signature

LICENCE - Arts du spectacle

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme

La licence Compétences en Réseau mention Arts du spectacle conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire
- C2 : Conceptualiser une pratique
- C3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel
- C4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAE) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max} - 10) / 10) * T_{max}$ ($T_{max} = 2,5/100$ ou $T_{max} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $(1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire ou culturel
- C2 : Produire un discours argumenté oral ou écrit
- C3 : Analyser un fait de langue
- C4 : Gérer l'information et/ou la documentation
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max}-10)/10) \times T_{max}$ ($T_{max}=2,5/100$ ou $T_{max}=5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres parcours Lettres-Histoire-Droit conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique
- C2 : Analyser un document historique
- C3 : Identifier les règles de droit
- C4 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences. La réalisation d'un séjour Erasmus, au second semestre de la deuxième année, est obligatoire et nécessaire à la validation du diplôme.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible.

Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écopiers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max}-10)/10) \times T_{max}$ ($T_{max}=2,5/100$ ou $T_{max}=5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$.
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027

LICENCE LETTRES / ARTS DU SPECTACLE / LETTRES HISTOIRE DROIT

Septembre 2026	Octobre 2026	Novembre 2026	Décembre 2026	Janvier 2027	Février 2027	Mars 2027	Avril 2027	Mai 2027	Juin 2027	Juillet 2027	Août 2027
1 M	1 J	1 D Février	1 M	1 V	1 L semaine 3	1 L	1 J	1 S Février	1 M	1 J	1 D
2 Me	2 V	2 L semaine 7	2 Me	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 Me	3 Me	3 S	3 L semaine 13	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 Me	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 Me
5 S	5 L semaine 4	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L semaine 11	5 Me fin semestres pairs	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 Me	6 S	6 S	6 M	6 J Février	6 D	6 M	6 V
7 L	7 Me	7 S	7 L semaine 12	7 J	7 D	7 D	7 Me	7 V Fermeture UA	7 L	7 Me	7 S
8 M Pré-rentree	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L semaine 4	8 L semaine 7	8 J	8 S Février	8 M	8 J	8 D
9 Me	9 V	9 L semaine 8	9 Me	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 Me	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 Me Février	11 V fin S5 LHD	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 Me
12 S	12 L semaine 5	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L semaine 12	12 Me	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L Rentrée semestres impairs	14 Me	14 S	14 L semaine 13	14 J	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me Février	14 S
15 M semaine 1	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L semaine 5	15 L semaine 8	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 Me	16 V	16 L semaine 9	16 Me	16 S	16 M	16 M	16 V fin S6 LHD	16 D	16 Me	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L Février	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 Me	18 V fin semestres impairs	18 L reprise semestres pairs	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 Me
19 S	19 L semaine 6	19 J	19 S	19 M semaine 1	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L semaine 2	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L Jurys	21 Me	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L semaine 6	22 L semaine 9	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 Me	23 V	23 L semaine 14	23 Me	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L semaine 2	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 Me
26 S	26 L	26 J	26 S Fermeture UA	26 M	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L semaine 3	28 Me Interruption pédagogique	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L Février	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 Me	30 V	30 L semaine 1	30 Me	30 S	30 M	30 M semaine 10	30 V	30 D	30 Me	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D		31 Me		31 L		31 S	31 M

La réussite étudiante en Licence

Dans le cadre de la loi ORE du 8 mars 2018, l'UFR Lettres et Arts met en place plusieurs dispositifs visant à la réussite des étudiants. Il s'agit de fournir à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

Des enseignements adaptés

Le passage des licences en approche par compétence (APC) s'accompagne de la mise en place de formats adaptés à la réussite étudiante. Les cours de langues vivantes adoptent celui de l'atelier, qui vise une pratique plus importante de l'oral à travers un nombre réduit d'étudiants par groupe. Il en va de même pour les cours de maîtrise de la langue ou dédiés au projet Voltaire.

La pédagogie par projets, au cœur des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), entend offrir aux étudiants une meilleure appropriation des connaissances et leur application à des situations données.

Le numérique occupe également une place importante, pour accompagner les étudiants et les former aux pratiques actuelles, qui font partie des compétences attendues chez un étudiant en lettres et arts.

Enfin, parce que se projeter dans un futur environnement professionnel est essentiel, les étudiants ont l'obligation de faire un stage en troisième année de licence.

Les TEDS

La réussite étudiante n'est pas uniquement de nature pédagogique. Soucieuse de développer les liens entre la connaissance et le monde, l'UFR Lettres et Arts propose des enseignements consacrés aux rapports entre les savoirs disciplinaires et les TEDS (transition écologique et développement soutenable) : écologie, égalité hommes/femmes, lutte contre le racisme et l'antisémitisme...

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



Des espaces adaptés

Le déploiement de la LCEr s'accompagne de la modernisation de salles de cours adaptées à des pratiques pédagogiques innovantes. La salle C1.0.04 est ainsi équipée d'un grand écran interactif. Plusieurs projets en cours de réalisation permettront bientôt aux étudiants de disposer d'espaces collectifs de détente et de sociabilité.

Dispositifs d'accompagnement et de médiation

La loi ORE prévoit la mise en place d'un certains nombres de dispositifs destinés à favoriser l'environnement de travail des étudiants.

Accompagnement tout au long de la licence

Afin de suivre au mieux les évolutions et les besoins pédagogiques personnels, les étudiants remplissent obligatoirement, en début d'année, un **contrat pédagogique** via l'application Conpère, disponible sur l'ENT.

Ce contrat est validé par un **directeur d'études** (DETU), qui a pour rôle d'élaborer le contrat pédagogique de chaque étudiant, de l'adapter tout au long de son parcours et de contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement. Les DETU, ainsi que les responsables d'année ou de parcours à l'intérieur d'une année, sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants tout au long de leur formation.

Tutorat pédagogique

Vous pouvez bénéficier du Tutorat pédagogique à destination des étudiants de Licence.

Ses objectifs sont les suivants :

- l'accompagnement des étudiants, tout particulièrement de 1^{re} année, dans l'appropriation de la plateforme numérique PACTEs-HdF et de ses ressources ;
- le soutien méthodologique et disciplinaire ;
- l'accompagnement dans l'appropriation de l'espace numérique de travail (ENT) ;
- l'orientation vers les services pouvant répondre aux demandes des étudiants : Cap Avenir, services de la Vie étudiante, CROUS, scolarité, SCD, etc...

Les tuteurs travaillent en lien direct avec la composante au sein de laquelle ils sont affectés, et les personnes ressources (en particulier les DETU). Ils travaillent sous la responsabilité du CETIP et des responsables PACTEs et PRREL.

Vous pouvez devenir tuteurs pédagogiques et valoriser vos compétences acquises si vous êtes en Licence 3, Master, ou Doctorat.

Contact : cetip@univ-artois.fr

Évaluation annuelle des enseignements

À chaque fin d'année universitaire, un **conseil d'évaluation des enseignements** permet aux étudiants, par l'intermédiaire de leurs délégués, de s'exprimer sur le contenu des enseignements, l'organisation des cours, etc. Ce conseil, essentiel dans la vie de l'UFR, nourrit les réflexions du **conseil de perfectionnement**, dont l'objectif est l'amélioration continue des formations et le renforcement de la réussite des étudiants.

L'implication des étudiants, par leur participation aux sondages et leurs réponses aux questionnaires, participe pleinement à cette amélioration.

« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Développer une culture de rédacteur numérique

Les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-Histoire-Droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN (INSPÉ) et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

1. Objectifs

- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques ;
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale ;
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative ;
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*) ;
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance... ;
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du certificat informatique, donnant lieu à une certification.

De plus, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

II. PROGRAMME DES MODULES

LICENCE 1 (Lettres, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >>.

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation de deux des écrits produits.

2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par exercice sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter ;
- travailler sur les adresses, GET/POST ;
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.) ;

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée ;
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires ;
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)

Programme :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

LICENCE 3 (Lettres, Documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...
- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des étudiants.

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

Le travail collaboratif amorcé dans le module « maîtrise de l'écrit numérique collaboratif » permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) « Supérieur », accès au module « Excellence » et au module « Orthotypographie ».
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- travailler sur les adresses, GET/POST.
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

Pour valoriser le semestre

Bonus

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université.

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de formation et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
 - 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
 - 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).
 - 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.
 - 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.
 - 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.
- La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

Stages

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet Convention de stage.

Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Cours de langue pour les étudiants Erasmus

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire.

L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue pour le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

Mention

LETTRES – HISTOIRE – DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

Les trois enseignements fondamentaux de cette formation sont les Lettres, l'Histoire et le Droit : ils constituent le socle d'une culture générale diversifiée et solide, signe d'une ambition d'excellence. Ainsi s'ouvrent de réelles perspectives professionnelles aux étudiants qui ont un goût prononcé pour les Lettres ou l'Histoire mais ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement. Cette formation de haut niveau présente en outre l'avantage de ne pas contraindre prématurément à une orientation. Elle est assurée par des enseignants des trois facultés de l'université : Lettres & Arts, Histoire et Géographie, et Droit.

En deuxième année, le semestre 4 se déroule à l'étranger au sein d'une université partenaire dans le cadre des échanges Erasmus.

Au cours des six semestres, la licence comporte un entraînement à l'expression écrite et orale, un perfectionnement en anglais, la poursuite ou, pour le chinois, l'apprentissage d'une seconde langue (allemand, espagnol, chinois), l'étude et la pratique des arts de l'argumentation (dissertation, discours, entretiens), une initiation historique au droit et une formation en droit public interne (droit constitutionnel, droit administratif général, droit administratif spécial) et international (droit européen et droit international public), un enseignement de culture générale (littéraire, artistique et historique) ainsi qu'une réflexion sur les questions contemporaines et leur traitement sous forme de notes de synthèse. L'une des marques de fabrique de la formation consiste également dans l'acquisition historique et pratique d'une culture des médias qui permet aux étudiant.e.s d'envisager les métiers du journalisme ou de la communication.

Les étudiants de la formation ont créé une association : LHD Block :

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/associations-etudiantes/rejoindre-une-association>

La première année de Lettres-Histoire-Droit a pour objectif d'accroître et d'affiner la culture générale requise aux concours de l'administration, des écoles de journalisme ou des instituts d'études politiques. Associée à une bonne maîtrise de la langue, et, pour certains cours, à l'acquisition des techniques de l'oral, elle vise à développer les qualités d'analyse à travers des textes littéraires, argumentatifs, historiques ou juridiques. Elle repose également sur la cohérence humaniste des savoirs : elle associe beaux-arts, histoire ancienne et contemporaine, droit public et droit privé, sans oublier la pratique, essentielle aujourd'hui, et notamment dans le cadre d'une formation ouverte sur l'international (en particulier avec le semestre Erasmus, en 2^e année), d'une deuxième langue vivante et des écrits numériques. Pour partager ces connaissances, l'étudiant de Lettres-Histoire-Droit doit être curieux de tout, intéressé par des savoirs nouveaux et capable d'un travail régulier et méthodique. Il doit aussi apprécier la solidarité du groupe et le dialogue avec l'équipe enseignante. Cette formation unique en France, complète et adaptée aux exigences actuelles des concours qu'il pourra passer, est ainsi un atout majeur pour ses choix professionnels futurs.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

PREMIER SEMESTRE

Unité d'enseignement	ECTS	Coeff	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation
					Contrôle continu
Compétence 1 UE1.1 Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique 8 ECTS Coeff. 4	8			SAÉ 1.S1 (52h) Initiation à la culture médiatique	SAÉ
			13 :00	CM Histoire de la presse écrite 1	
			19 :30	TD Pratiques journalistiques 1	
			19 :30	TD Littérature et médias	
Compétence 2 UE2.1 Analyser un document historique 7 ECTS Coeff. 3.5	2	1	13 :00	CM Relations entre puissances et modèles politiques des années 1930 à nos jours	1 exercice
	1.5	1	13 :00	TD Analyse de documents	1 exercice
	2	1	13 :00	CM Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté	1 exercice
	1.5	1	13 :00	TD Dissertation, questions contemporaines	1 exercice
Compétence 3 UE3.1 Identifier les règles de droit 7 ECTS Coeff. 3.5	3	1	26 :00	CM Histoire du droit	2 exercices
	2.5	1	13 :00	CM Introduction au droit public/notions et histoire constitutionnelle	1 exercice
	1.5	1	13 :00	TD Méthodologie du droit public	1 exercice
Compétence 4 UE4.1 Construire son projet professionnel 8 ECTS Coeff. 4	1	1	13 :00	TD Projet Voltaire	1 exercice
	3.5	2	32 :30	TD LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
	2.5	1.5	26 :00	TD Atelier LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
	1	1	13 :00	TD Maîtrise des écrits numériques collaboratifs	1 exercice

Responsable pédagogique : Martine LAVAUD

Compétence 1 – UE1.1 – ANALYSER UN OBJET LITTÉRAIRE, CULTUREL OU MÉDIATIQUE

SAÉ 1.S1 – Initiation à la culture médiatique



CM – Histoire de la presse écrite 1 (1h/semaine)

Enseignante : Martine LAVAUD

Programme : *Histoire de la presse écrite 1 (1631-1881)*. Ce cours constitue la première étape d'une exploration des rapports entre littérature et presse au fil des trois années de la formation LHD. Il a ainsi pour but de faire saisir les liens fondamentaux qui unissent l'histoire de la littérature, nourrie par le modèle majoritaire de l'écrivain-journaliste (Balzac, Gautier, Maupassant, Zola...), à celle de la presse.

Durant ce premier semestre, un premier tour d'horizon médiatique, et du même coup, littéraire, juridique et politique, ira de Théophraste Renaudot, dont la *Gazette* fut créée en 1631, à la loi sur la presse de 1881 (Troisième République).

Objectifs :

- Connaître l'histoire de la presse en France ; rendre compte des liens entre littérature et presse ;
- Identifier de grandes figures du journalisme et les replacer dans leur contexte de production.

Lectures obligatoires (les lectures doivent être faites pour la rentrée) :

- MAUPASSANT, Guy de, *Bel-Ami*, éd. Adeline Wrona, GF, 2024
- VERNE, Jules, *La journée d'un journaliste américain en 2889*, diverses éditions en ligne, 1889.
- WRONA, Adeline, *Émile de Girardin, le Napoléon de la presse*, Gallimard, 2025 (un échange avec Adeline Wrona sera envisagé).

Ouvrages complémentaires (à consulter en bibliothèque pour compléter le cours) :

- FEYEL Gilles, *La Presse en France des origines à nos jours : histoire politique et matérielle*, 3^e éd., Ellipses, 2023.
- KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain (dir.), *La Civilisation du journal*, Éditions du Nouveau Monde, 2012.
- THÉRENTY Marie-Ève, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Seuil, 2007.

TD – Pratiques journalistiques 1 (1h30/semaine)

Enseignante : Martine LAVAUD



Programme : Ce TD constitue la première étape de l'apprentissage des techniques d'écriture journalistique dont la progression est pensée du L1 au L3 LHD. Les fondamentaux de l'écriture journalistique seront ainsi abordés : 5W, détermination d'un angle, recherche des sources, typologie des articles, grands principes de l'écriture informationnelle... Dans cette perspective, les étudiant.e.s seront amené.e.s à produire des écrits / oraux journalistiques dont une sélection pourra faire l'objet d'un recueil collectif / d'une publication en ligne. Les genres privilégiés seront : la brève / le filet ; l'article d'information « classique » ; la critique (littéraire, musicale ou cinématographique) ; l'interview / le portrait.

Un fascicule semestriel incluant le calendrier des travaux, un « memento » des grandes règles de l'écriture journalistique, une typologie historique des genres correspondants, une sélection d'articles représentatifs, ainsi qu'une série d'exercices sera mis à disposition lors de la première séance.

Objectifs : Approfondir sa connaissance des écrits journalistiques et comprendre leurs grands principes fondamentaux ; produire des textes répondant à des impératifs génériques ; pratiquer l'écriture journalistique et gagner en fluidité rédactionnelle.

Bibliographie complémentaire (relative aux pratiques de l'écriture journalistique) :

- AGNÈS Yves, *Manuel du journalisme*, La Découverte, « Grands repères », 2008.
- GREVISSE Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, De Boeck, 2008.
- LAVAUD Martine (dir.), *L'Atelier du canard. Antimanuel à l'usage des apprentis journalistes (et des autres)*, avec les étudiants de Lettres de Paris IV – Sorbonne, Lucie éditions, 2010.
- MALTAIS Robert (dir.), *L'Écriture journalistique sous toutes ses formes*, 3^e éd., PU de Montréal, « Paramètres », 2021.

TD – Littérature et médias (1h30/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme : Le reporter : histoire, figures, représentations

Ce cours propose d'étudier les rapports entre littérature et médias à travers le reporter, dont l'activité scripturale a longtemps été pensée comme une extension de la littérature. De tous les genres journalistiques, le reportage est en effet le plus littéraire : mêlant récit, portrait, discours..., il a connu son âge d'or à une époque où les lettres et le journalisme ne s'étaient pas encore complètement éloignés. En s'appuyant sur des œuvres intégrales et des extraits, on s'intéressera au reporter comme figure historique mais aussi comme créature de fiction – Tintin côtoyant Joseph Kessel, Albert Londres et Nellie Bly devenant eux-mêmes des personnages de BD.

Lectures obligatoires – CES ÉDITIONS UNIQUEMENT :

- BLY Nellie, *10 jours dans un asile* [*Ten Days in a Mad-House*, 1887], Points, 2016.
- LEROUX Gaston, *Le Mystère de la chambre jaune* [1907], Le Livre de poche, « Policier », 1974.

On exploitera, dans le cours, des extraits des œuvres suivantes :

- DUCHATEAU André-Paul et SWYSEN Bernard, *Rouletabille : Le Mystère de la chambre jaune – Le Parfum de la dame en noir*, Emmanuel Proust éditions, 2008 (BD).
- DURST, *Gnoul reporter*, René Touret, 1947 (BD).
- FINCHER David, *Zodiac*, Paramount Pictures et Warner Bros., 2007 (film).
- HERGÉ, *Les Aventures de Tintin, reporter du « Petit Vingtième », au pays des Soviets* [1929], Casterman, 2000 (BD).
- KINDER Frédéric et BORRIS, *Albert Londres doit disparaître*, Glénat BD, 2022 (BD).
- MCCARTHY Tom, *Spotlight*, First Look Media, 2015 (film).
- OLLAGNIER Virginie et MAUREL Carole, *Nellie Bly : dans l'ancre de la folie*, Glénat BD, 2021 (BD).
- PAKULA Alan J., *All the President's Men / Les Hommes du président*, Warner Bros., 1976 (film).
- PARTHOENS Luc, CULLIFORD Thierry et BORECKI Ludo, *Le Schtroumpf reporter*, Le Lombard, 2014 (BD).

Bibliographie :

- ARON Paul, « Entre journalisme et littérature, l'institution du reportage », *CONTEXTES*, 11, 2012, en ligne, <http://journals.openedition.org/contextes/5355>.
- ASSOULINE Pierre, *Albert Londres : vie et mort d'un grand reporter, 1884-1932*, Gallimard, « Folio », 1990.
- BOUCHARÉNC Myriam, *L'Écrivain-reporter au cœur des années trente*, Presses universitaires du Septentrion, « Objet », 2004, en ligne, <https://books.openedition.org/septentrion/81373>.
- MARTIN Marc, *Les Grands Reporters : les débuts du journalisme moderne*, Louis Audibert, 2005.
- THÉRENTY Marie-Ève, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Seuil, « Poétique », 2007.

Compétence 2 – UE2.1 – ANALYSER UN DOCUMENT HISTORIQUE

CM - Relations entre puissances et modèles politiques des années 1930 à nos jours (13h/semestre)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme : Le CM couvre une large période historique, allant de l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin du XX^e siècle. Dans un premier temps, face à des crises multiples, les démocraties libérales adoptent des réformes majeures et transforment leur modèle politique, alors que dans le même temps les régimes totalitaires se renforcent. Par la suite, l'ordre mondial issu de la Seconde Guerre mondiale se caractérise par l'affrontement de deux modèles politiques rivaux, avant de s'effondrer et de laisser place à une nouvelle redistribution de la puissance.

Objectifs :

- Consolider les acquis historiques afin de renforcer sa culture historique générale ;
- Approfondir des moments fondateurs et décisifs de la période ;
- Renforcer la préparation à l'épreuve d'histoire du concours commun des 7 Sciences Po.

Bibliographie et lectures conseillées :

- BERGER Françoise, FERRAGU Gilles, *Le XX^e siècle 1914-2001*, Hachette, 2016.
- DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, *Histoire des relations internationales, tome 1 : De 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2012.
- DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, *Histoire des relations internationales, tome 2 : De 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2017.
- VAISSE Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2025.
- VANDEPITTE Florent, Tremplin Sciences Po, Concours commun, 100 documents commentés en Histoire, Dunod, 2025-2026.

TD – Analyse de documents (13h/semestre)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme : Initiation à l'analyse critique de documents en histoire sur le thème : « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours ».

Objectifs : Le TD a pour objectif d'apporter des éclairages précis sur des moments et des notions clés de l'histoire du XXe siècle, tout en formant à la démarche d'analyse critique de documents de nature différente en histoire. En participant à la construction d'une culture historique contemporaine, ce TD revêt un intérêt tout particulier pour les étudiants qui envisagent de préparer le concours commun d'entrée en première année des 7 Sciences Po.

Bibliographie et lectures conseillées :

Voir CM ci-dessus.

CM – Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (1h/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme : Il s'agira d'étayer les notions et repères des étudiants autour des principaux courants de pensée contemporains libéralisme, socialisme, nationalisme... en questionnant et confrontant différentes conceptions du progrès, de l'Etat, de la liberté et de l'égalité.

Objectifs :

Connaître quelques penseurs influents par l'analyse de leurs textes jalons de l'histoire des idées politiques contemporaines.

Bibliographie :

- NAY Olivier, Histoire des idées politiques, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2004.
- NEMO Philippe, Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013.

TD – Dissertation, questions contemporaines (1h/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme : Le vivant

La méthode de la dissertation de questions contemporaines est travaillée en mettant l'accent sur l'analyse du sujet, la mobilisation des connaissances (scolaires, lectures personnelles, suivi régulier de l'actualité), la problématisation et l'argumentation. La question du vivant est vieille de 3,8 milliards d'années, vaste comme la biosphère et la biodiversité. Qu'est-ce que le vivant ? Peut-on le réduire à des mécanismes biologiques ? Peut-on et doit-on en disposer librement ? À l'heure du transhumanisme, des biotechnologies, de la crise écologique et de la souffrance animale, ces questions longtemps l'apanage des biologistes et des philosophes sont renouvelées par les approches de l'histoire, de l'anthropologie et du droit.

Éléments bibliographiques :

- BARATAY Éric (dir), *Une histoire animale du monde*, Taillandier 2025
- DELPRET Vinciane, *Autobiographie d'un poulpe*, Actes Sud, 2021
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005
- FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, LOCHER Fabien, QUENET Grégory, *Introduction à l'histoire environnementale*, La Découverte 2014.
- MORIZOT Baptiste, *Manières d'être vivants*, Actes Sud 2022.
- TRUONG Nicolas, *Les penseurs du vivant*, Actes Sud/Le Monde, 2023

Compétence 3 – UE3.1 – IDENTIFIER LES RÈGLES DE DROIT

CM – Histoire du droit (2h/semaine)

Enseignant : Stanislas DE CHABALIER

Programme :

Le cours d'histoire du droit dispensé au premier semestre est consacré à une analyse des institutions publiques (Ve-XVIIIe). L'objectif est d'interroger l'évolution du pouvoir politique en France de l'émergence des royaumes francs au Ve siècle aux dernières décennies de l'Ancien Régime. Le semestre proposera une analyse de la construction progressive des structures de l'État, tendue entre l'aspiration à l'affirmation d'un pouvoir royal fort et la permanence de forces centrifuges (féodalité, Église, Parlements...). Il s'agira de comprendre comment, entre traditions romaines ou médiévales et innovations juridiques, se forment la notion de souveraineté et les premiers mécanismes d'une action publique naissante.

Bibliographie indicative :

- SAINT-BONNET François et SASSIER Yves, *Histoire des institutions publiques avant 1789*, Paris, LGDJ, 2026.
- MORGAT-BONNET Monique, *Les Sources du droit au regard de l'histoire : de la Monarchie à la République*, Paris, Honoré Champion, 2024.
- SOLEIL Sylvain (dir.), *Histoire des institutions publiques : Xe-XIXe siècle*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2024.
- BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, coll. « Quadrige dicos poche », 3e éd., 2010.

CM – Introduction au droit public/notions et histoire constitutionnelle (1h/semaine)

Enseignante : Augustine ATRY

Programme : Le cours d'introduction au droit public/notions et histoire constitutionnelle vise à faire découvrir les bases du droit public et en particulier du droit constitutionnel à travers l'étude des notions principales (l'État, la souveraineté, la Constitution, la séparation des pouvoirs) et la construction progressive du droit constitutionnel français, des premières expériences républicaines à la IVe République.

Objectifs :

- Découvrir le droit public ;
- Comprendre les notions principales du droit constitutionnel et leur articulation ;
- Connaître l'histoire constitutionnelle française.

Bibliographie :

- *Code constitutionnel et des droits fondamentaux*, éd 2025, Dalloz, 15e éd, 2026, 3120 p.
- ALLAND Denis, RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Lamy-PUF, coll. Quadrige, 2003, 1696 p.
- BOUDON Julien, *Manuel de droit constitutionnel*, PUF, coll. Droit fondamental, 2025, 2 tomes, 328p et 328p.
- CARCASSONE Guy, GUILLAUME Marc, *La Constitution introduite et commentée*, Points Seuil, coll. Essais, 16e éd., 2022, 496p.
- CHAGNOLLAUD Dominique, *Histoire constitutionnelle et politique de la France 1789-1958*, Dalloz, 2002, 397p.
- GIQUEL Jean-Éric et GIQUEL Jean, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Montchrestien, 40e éd, 2026, 918p.
- GODECHOT Jacques, *Les constitutions de la France depuis 1789*, GF Flammarion, 2025, 524p.

TD – Méthodologie du droit public (1h/semaine)

Enseignante : Augustine ATRY

Programme : Le cours de méthodologie du droit public vise à expliquer et faire appliquer la méthodologie des principaux exercices du droit public (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'article, cas pratique).

Objectifs :

- Connaître et comprendre la méthodologie des principaux exercices du droit public ;
- Appliquer la méthodologie des principaux exercices du droit public.

Compétence 4 – UE4.1 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Projet Voltaire (1h/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme : ce cours de maîtrise de la langue s'inscrit dans le projet « Développer une culture de rédacteur numérique » présenté dans les pages d'introduction du guide des études.

Objectifs : Maîtriser les normes écrites grâce à l'outil numérique.

TD – LV1 : Anglais (2h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

Dans la perspective des concours d'entrée aux écoles de commerce, de journalisme, de la science politique ou de l'administration, les cours d'anglais des premier et deuxième semestres permettront de travailler sur des textes tirés de la presse, afin de repérer les spécificités de chaque domaine, de commencer à acquérir le vocabulaire général et technique propre à chacun (politique, économie, santé, environnement, nouvelles technologies...), et de se construire une connaissance des grandes questions qui animent le monde et la société anglo-saxonnes. L'accent sera en particulier mis sur la pratique de l'anglais oral lors de débats, d'exposés ou de prises de parole individuelles. Ce cours visera également à approfondir les connaissances en langue acquises au lycée et à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4.

Objectifs :

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne sur des sujets actuels ;
- Approfondir sa pratique de la compréhension et de l'expression orales ;
- Remettre à niveau ses connaissances en grammaire et vocabulaire.

Lectures obligatoires :

Pratique quotidienne de la langue vivante, en utilisant :

- toutes les plateformes de streaming à votre disposition, en fonction de vos goûts, en regardant documentaires, films, séries en version originale sous-titrés en anglais ;
- la consultation régulière, par le biais d'internet, de journaux anglo-saxons (GB : www.theguardian.com, www.bbc.com, www.thetimes.co.uk; US : www.nytimes.com, www.washingtonpost.com, www.latimes.com, www.wsj.com etc.), de même que l'écoute de la radio (www.bbc.com, www.npr.org entre autres) ou de podcasts, en particulier sur des sujets qui vous intéressent.

TD – LV2 : allemand ou espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

Programme :

Ce cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en vue du passage, pendant le cursus de licence, du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (C.L.E.S.) de niveau 1.

Ce cours consistera également à travailler, de manière individuelle, en petits groupes ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce, en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne Moodle et/ou au Centre de Ressources en Langues du site d'Arras.

Allemand

Enseignante : Evelyne JACQUELIN

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemande) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (S1 : déclinaison du groupe nominal, syntaxe élémentaire).

Objectifs :

- Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

Lectures obligatoires :

Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Lectures conseillées :

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaires allemandes :

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel, *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique).

- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).

- JANITZA Jean, SAMSON Gunhild, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue :

- Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

Dictionnaires bilingues :

- *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)

- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>)

Lectures bilingues :

- collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Séries en VO sous-titrées :

- *Dark*, *Babylon Berlin*, *Ku'Damm* et plus d'informations sur :

- <https://www.deutschland.de/fr/topic/culture/un-aperçu-des-meilleures-séries-allemandes-avec-bandes-annonces>

- <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/arts/cinema/séries-allemandes>

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne :

- <https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère).

- <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale).

- <https://www.kindernetz.de> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants).

- <http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989).

- <https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège).

- <https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens).

Sites d'information multilingues :

- Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale : <https://www.dw.com/de/themen/s-9077>

- Tatsachen über Deutschland (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays) : <https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de>

Espagnol

Enseignant : Moisés HIDALGO

Programme : Selon le niveau de compétence linguistique des élèves, un programme de niveau débutant ou intermédiaire sera mis en place. Les objectifs proposés ci-dessous s'adressent à un public d'anciens lycéens supposément déjà doté d'un niveau B1 en espagnol.

Le programme vise à renforcer à la fois la maîtrise générale de la langue étrangère et la compétence en espagnol académique. Dans cette optique, il s'agira de développer non seulement une connaissance approfondie de la langue usuelle, mais également une conscience métalinguistique, indispensable à l'intériorisation cognitive du code linguistique.

Au cours du semestre, deux films abordant des thématiques sociales, inscrits dans des contextes espagnols et hispano-américains, seront étudiés. Ces œuvres permettront d'explorer des problématiques contemporaines telles que la mémoire historique, l'exclusion sociale, les migrations ou encore l'identité culturelle.

L'analyse de ces films s'accompagnera d'activités de compréhension audiovisuelle, d'expression orale et écrite, ainsi que de réflexion critique, dans le but de renforcer l'apprentissage linguistique et d'approfondir la connaissance du monde hispanophone.

En ce qui concerne les lectures obligatoires, un dossier constitué d'extraits sélectionnés sera élaboré par le professeur.

La participation en classe sera essentielle pour favoriser le processus d'acquisition linguistique ainsi que pour contribuer à l'évaluation continue.

Pour structurer l'apprentissage grammatical de façon progressive et conforme aux niveaux du CECRL, l'ouvrage *Gramática de uso del español* (voir la bibliographie) constituera le support de référence. Il est fortement recommandé de disposer d'une version personnelle de l'ouvrage afin de favoriser un travail autonome régulier et efficace.

Objectifs :

- Acquérir une compétence générale en espagnol permettant d'entrer en communication de manière claire, efficace et appropriée dans divers contextes ;
- Développer la capacité d'interagir dans des situations d'immersion sociolinguistique, en comprenant et respectant les codes culturels et sociaux propres aux sociétés hispanophones ;
- Se préparer spécifiquement à une mobilité académique dans le cadre d'un programme Erasmus, afin de faciliter l'intégration sociale et universitaire ;
- Connaître les principales typologies textuelles en tant que produits d'une activité linguistique contextualisée, inscrite dans des situations de communication spécifiques ;
- Identifier les caractéristiques linguistiques, pragmatiques et structurelles des textes descriptifs, narratifs, argumentatifs, explicatifs et dialogués ;
- Comprendre et produire, à l'oral comme à l'écrit, des textes moyennement complexes relevant des typologies textuelles susmentionnées ;
- Travailler à partir de documents en lien avec des domaines disciplinaires pertinents pour les élèves, notamment le droit, le journalisme, la littérature, les arts de la scène et l'action humanitaire ;
- Développer une conscience linguistique favorisant une réflexion critique sur l'apprentissage et l'usage de la langue espagnole ;
- Savoir formuler un problème, présenter un exposé structuré, développer une argumentation en faveur ou en opposition à un point de vue, exprimer une opinion et la justifier de manière cohérente.

Lectures obligatoires :

- ALONSO, CASTAÑEDA, et alii. *Gramática básica del estudiante de español. A1-B1*. Barcelona: Difusión, 2010.
- FUERTES, Gloria. *Obras incompletas*. Madrid: Cátedra, 2015. (Extraits).
- GALEANO, Eduardo. *Bocas del tiempo*. Buenos Aires: Siglo XXI Editores, 2004. (Extraits).
- GARCÍA LORCA, Federico. *La casa de Bernarda Alba*. Madrid: Cátedra, 2012. (Extraits).
- SEPÚLVEDA, Luis. *Historia de una gaviota y del gato que le enseñó a volar*. Barcelona : Tusquets Editores, 1996. (Extraits).

Lectures conseillées :

- PAGÈS, Stéphan. *Grammaire expliquée de l'espagnol*. 3^e éd., Paris, Ophrys, 2020.

Bibliographie :

Journaux de référence en espagnol (Espagne, Mexique, Argentine et Colombie) :

- El País. Madrid : Prisa Media. <https://elpais.com>
- ABC. Madrid : Vocento. <https://www.abc.es>
- La Vanguardia. Barcelone : Grupo Godó. <https://www.lavanguardia.com>
- El Universal. Mexico : Compañía Periodística Nacional. <https://www.eluniversal.com.mx>
- Reforma. Ciudad de México : Grupo Reforma. <https://www.reforma.com>
- La Jornada. Ciudad de México : Desarrollo de Medios S.A. de C.V. <https://www.jornada.com.mx>
- Clarín. Buenos Aires : Grupo Clarín. <https://www.clarin.com>
- La Nación. Buenos Aires : S.A. La Nación. <https://www.lanacion.com.ar>
- Página/12. Buenos Aires : Grupo Octubre. <https://www.pagina12.com.ar>
- El Tiempo. Bogotá : Casa Editorial El Tiempo. <https://www.eltiempo.com>
- El Espectador. Bogotá : Comunican S.A. <https://www.elespectador.com>
- Semana. Bogotá : Publicaciones Semana S.A. <https://www.semana.com>

Outils numériques en espagnol :

- Instituto Cervantes (1994): Plan curricular del Instituto Cervantes. Madrid, Instituto Cervantes. https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/plan_curricular/default.htm
- SEVILLA MUÑOZ, J., ZURDO RUIZ-AYÚCAR, M. I. T. [dir.] (2009): Refranero multilingüe. Madrid. Instituto Cervantes (Centro Virtual Cervantes) <https://cvc.cervantes.es/lengua/refranero/busqueda.aspx>
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Diccionario de la lengua española, 23.^a ed. <https://dle.rae.es/>
- FundéuRAE, Buscador urgente de dudas <https://www.fundeu.es/>

Dictionnaires numériques français-espagnol (gratuits) :

- Larousse. Dictionnaire français–espagnol. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>
- PONS. Dictionnaire français–espagnol. <https://fr.pons.com/traduction/francais-espagnol>
- Reverso. Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol <https://dictionnaire.reverso.net/espagnol-francais>
- WordReference. Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol <https://www.wordreference.com/esfr>

Œuvres littéraires :

- CORTÁZAR Julio, *Historias de cronopios y de famas*. Buenos Aires : Editorial Minotauro, 1962. (Extraits).
- FUERTES Gloria, *Obras incompletas*. Madrid: Cátedra, 2015. (Extraits).
- GALEANO Eduardo, *Bocas del tiempo*. Buenos Aires: Siglo XXI Editores, 2004. (Extraits).
- GAMONEDA Antonio, *Blues castellano*. Barcelona: Galaxia Gutenberg, 2003. (Extraits).
- GARCÍA LORCA Federico, *La casa de Bernarda Alba*. Madrid: Cátedra, 2012. (Extraits).
- SEPÚLVEDA Luis, *Historia de una gaviota y del gato que le enseñó a volar*. Barcelona : Tusquets Editores, 1996. (Extraits).

Grammaires :

- CASTAÑEDA MARTÍNEZ Alonso et alii. *Gramática básica del estudiante de español. A1-B1*.
- ARAGONES Luis et RAMON Palencia, *Gramática de uso del español: Teoría y práctica. Niveles A1-B2*. Madrid: Edelsa, 2019.
- PAGÈS Stéphan, *Grammaire expliquée de l'espagnol*. 3^e éd., Paris, Ophrys, 2020.

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

Programme :

Principes de la communication orale en chinois standard (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de supports visuels (photographies, dessins de presse, publicités etc.). Exercices de compréhension (QCM). Initiation à la pratique de la traduction (Phrases simples et courtes).

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Lire et prononcer correctement des mots et phrases simples ;
- Se présenter et présenter une autre personne ;
- Demander et donner des informations personnelles ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser les bases de la grammaire du chinois débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Chinese Breeze (汉语风)*, Beijing Language and Culture University Press.
- JÉGOUSSE Bun-Tuen, *Le Chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Éd. du CRDP, Réf. 440B3320), SCÉRÉN, 2006.
- LIU Xun, *Nouveau manuel de chinois pratique*, Beijing Language and Culture University Press, mai 2010.

Lectures conseillées :

- ALLANIC Bernard, *Le Chinois... comme en Chine* : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Impression & brochage SEPEC, 2009.
- BELLASSEN Joël, ARSLANGUL Arnaud, *Bescherelle le chinois pour tous*, Hatier, 2010.
- BELLASSEN Joël, *Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Editions La Compagnie, 2008.
- HOA Monique, *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Edition You-Feng, 2008.
- MEUWESE Catherine, *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Ellipses, 2012.

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne :

- Du Chinese: <https://duchinese.net> (apprentissage du chinois par histoire).
- Pleco : <https://www.pleco.com> (dictionnaire chinois-anglais-français).
- Mandarin Bean : <https://mandarinbean.com> (lecture et compréhension orale).
- Chinese Grammar Wiki : https://resources.allsetlearning.com/chinese/grammar/Main_Page (grammaire chinoise).
- Purple Culture : <https://www.purpleculture.net> (ressources pédagogiques et livres).
- HSK Academy: <https://hsk.academy/en> (préparation au HSK).
- Mandarin Companion : <https://mandarincompanion.com> (Lectures graduées en chinois).

TD – Maîtrise des écrits numériques collaboratifs (1h/semaine)

Enseignante : Hélène CUGNET

Programme : ce cours d'écriture sous contrainte s'inscrit dans le projet « Développer une culture de rédacteur numérique » présenté dans les pages d'introduction du Guide des études. Les étudiants sont invités à produire individuellement de multiples écrits numériques sociaux et universitaires en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et aux codes de la communication électronique et en utilisant le traitement de texte. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagneront d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Elles aboutiront à la rédaction collective d'écrits longs sur google drive.

Objectifs : Adaptation des écrits à la situation de communication, respect des règles qui assurent la correction de la langue écrite, maîtrise de la narration dans la production d'écrits d'invention variés.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

DEUXIÈME SEMESTRE

Unité d'enseignement	ECTS	Coeff	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation	
					Contrôle continu	
Compétence 1	2	1	13 :00	CM Histoire de la presse écrite 2	1 exercice	
UE1.2 Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique	2	1	19 :30	TD Pratiques journalistiques 2	2 exercices	
	2	1	13 :00	CM Littérature et sciences de l'environnement	1 exercice	
	8 ECTS Coeff. 4	2	1	19 :30	TD Méthodologie : pratiques de la synthèse	2 exercices
Compétence 2	8			SAÉ 2.S2 (65h) Analyse historique et géopolitique contemporaine		
			13 :00	CM Introduction à la géopolitique	SAÉ	
			19 :30	TD Questions contemporaines		
			13 :00	CM Histoire sociale, politique et culturelle de la France de 1930 à nos jours		
			19 :30	TD Analyse de documents		
Compétence 3	2,5	1	19 :30	CM Droit constitutionnel : la Ve République	2 exercices	
	1	1	13 :00	TD Méthodologie du droit public	1 exercice	
	7 ECTS Coeff. 3.5	3.5	1	26 :00	CM Principes fondamentaux et méthodologie du droit privé	2 exercices
Compétence 4	1	1	13 :00	Maîtrise de la langue	1 exercice	
	UE4.2 Construire son projet professionnel	3	2	32 :30	TD LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
	7 ECTS Coeff. 3.5	2	1.5	26 :00	TD Atelier LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
		1	0.5	13 :00	TICEs	1 exercice

Responsable pédagogique : Martine LAVAUD

Compétence 1 – UE1.2 – ANALYSER UN OBJET LITTÉRAIRE, CULTUREL OU MÉDIATIQUE

CM – Histoire de la presse écrite 2 (1h/semaine)

Enseignante : Martine LAVAUD

Programme : *Histoire de la presse écrite 2 (1881-1939)*. Ce cours constitue le prolongement du cours du semestre 1, qui vise à faire saisir les liens fondamentaux qui unissent l'histoire de la littérature, nourrie par le modèle majoritaire de l'écrivain-journaliste (Balzac, Gautier, Maupassant, Zola...), à celle de la presse.

Durant ce second semestre, l'accent sera mis sur la période 1881-1939, en particulier sur les points suivants : l'avènement de la presse sportive, la naissance du grand reportage, la révolution de l'image et son interaction avec le texte.

Objectifs :

- Connaître l'histoire de la presse en France ; rendre compte des liens entre littérature et presse ;
- Identifier de grandes figures du journalisme et les replacer dans leur contexte de production.

Bibliographie :

- FEYEL Gilles, *La Presse en France des origines à nos jours : histoire politique et matérielle*, 3^e éd., Ellipses, 2023.
- KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain (dir.), *La Civilisation du journal*, Éditions du Nouveau Monde, 2012.
- MARTIN Marc, *Les Grands Reporters : le début du journalisme moderne*, éd. Audibert, 2005.

TD – Pratiques journalistiques 2 (1h30/semaine)

Enseignant : Hubert FÉRET

Programme : Ce cours visera à renforcer la connaissance des divers formats journalistiques classiques abordés durant le semestre 1 (brève, compte-rendu, chronique, billet, éditio, récit, portrait, interview, reportage, enquête...). Il visera par ailleurs l'exploration des formats plus récents (web, réseaux sociaux, capsules sonores, vidéos, podcasts...). Il s'agira d'apprendre les bases du traitement journalistique d'un fait (à quelles questions faut-il impérativement répondre) et, à l'heure où n'importe qui peut raconter n'importe quoi n'importe où, d'évoquer l'impérieuse nécessité de ne pas céder aux sirènes hurlantes du sensationnalisme, et de ne pas publier une information sans l'avoir vérifiée.

On pourra expérimenter quelques-uns de ces formats et supports au gré de l'actualité locale.

Objectifs :

- Connaître les principaux formats journalistiques ;
- Adapter ses pratiques rédactionnelles ;
- Savoir vérifier une information.

Bibliographie :

- ATTALI Jacques, *L'Histoire des Médias*, Fayard, 2021.
- MOURIQUAND Jacques, *L'Écriture journalistique*, PUF, « Que sais-je ? », 2022.
- Cours de pratiques journalistiques de l'ESJ

CM – Littérature et sciences de l'environnement (1h/semaine)

Enseignante : Anne-Gaëlle WEBER

Programme : Mystifications littéraires et savantes.

Un certain nombre de polémiques autour des « impostures intellectuelles » ont récemment, et de manière récurrente, défrayé la chronique et entraîné certains savants à dénoncer l'usage par les spécialistes de sciences humaines de termes ou de notions empruntés au vocabulaire des sciences. D'autres tournent autour des dénonciations de plagats qui semblent se multiplier. Ces polémiques ont mis en évidence un certain nombre de critères de légitimation des discours littéraires et savants. Ce cours magistral est une invitation à réfléchir, à partir de mystifications ou d'impostures célèbres, à la manière dont ont pu se construire, au fil du temps, des critères de définition du littéraire et du savant.

Objectifs :

- Opérer un détour historique pour mieux comprendre l'actualité ;
- Pratiquer l'histoire de la culture ;
- Acquérir une solide culture historique littéraire et savante.

TD – Méthodologie : pratiques de la synthèse (1h30/semaine)

Enseignante : Hélène CUGNET

Programme : Corpus divers abordant des questions de culture générale en relation avec le cours magistral et les programmes au concours d'entrée à Sciences Po.

Objectifs : ce TD vise à préparer les étudiants à l'exercice de la note de synthèse.

Compétence 2 – UE2.2 – ANALYSER UN DOCUMENT HISTORIQUE

SAÉ 2.S2 – Analyse historique et géopolitique contemporaine :

CM – Introduction à la géopolitique (13h/semestre)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme : Introduction à la géopolitique

Objectifs : La géopolitique désigne des rapports de force entre différents acteurs à plusieurs échelles et permet ainsi de mieux percevoir les enjeux du monde contemporain du mondial au local, le politique nourrit la géographie et réciproquement. Il s'agit ici de proposer une première découverte de la géopolitique à partir d'exemples concrets et diversifiés qui permettent de nourrir une réflexion personnelle sur le monde contemporain et qui peuvent aussi aider à la préparation au concours commun d'entrée en première année des 7 Sciences Po.

Bibliographie et sitographie :

- BAUTZMANN Alexis, *Atlas géopolitique mondial*, Editions du Rocher, 2025.
- CATTARUZZA Amaël, *Introduction à la géopolitique*, Armand Colin, 2019.
- LOUIS Florian, *Qu'est-ce que la géopolitique ?*, PUF, 2022.
- TELLENNE Cédric, *Introduction à la géopolitique*, La Découverte, 2019.
- ZAJEC Olivier, *Introduction à l'analyse géopolitique : Histoire, outils, méthodes*, édition du Rocher, 2022.
- <https://legrandcontinent.eu/fr/>.

TD – Questions contemporaines (1h30/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme : Nouvelle question contemporaine du Concours des IEP, bibliographie donnée à la rentrée. Au-delà de quelques apports magistraux, il s'agira, grâce à la documentation apportée et recherchée, de questionner et d'analyser ce qui fait débat, de distinguer faits et interprétation, d'interroger le savoir historique qui permet une contextualisation et mise à distance.

Objectifs :

- Développer la lecture d'articles de la presse généraliste ;
- Lire et analyser des articles de revues universitaires ;
- Initier à la lecture d'articles d'historien-nes.

CM – Histoire sociale, politique et culturelle de la France de 1930 à nos jours (13h/semestre)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme :

Ce programme retrace près d'un siècle de transformations qui ont redéfini l'identité de la France contemporaine, des tourments des années 1930 jusqu'à l'ère de la mondialisation. L'enjeu majeur est de comprendre comment la société française s'est modernisée, fracturée et réinventée face aux crises majeures du XX^e siècle. Il s'agit d'analyser la fragilisation puis la refondation des institutions républicaines, marquées par la centralisation du pouvoir. Le parcours éclaire l'avènement de la société de consommation et l'affirmation de l'État-providence, tout en questionnant les luttes pour l'émancipation et les fractures qui traversent la population. Enfin, le programme explore aussi les transformations culturelles et les débats engendrés par celles-ci.

Objectifs :

- Consolider les acquis historiques afin de renforcer sa culture historique générale ;
- Approfondir des moments fondateurs et décisifs de l'histoire de la France contemporaine ;
- Renforcer la préparation à l'épreuve d'histoire du concours commun des 7 Sciences Po.

Bibliographie et lectures conseillées :

- BANTIGNY L., *Les « XX^e siècles » français*, Paris, Ellipses, 2006.
- SCHOR R., *Histoire de la société française au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.
- ZANCARINI FOURNEL et DELACROIX C., *1945-2005 La France du temps Présent*, Paris, Belin, 2010.

TD – Analyse de documents (1h30/semaine)

Enseignante : Virginie FONDEUR

Programme : Initiation à l'analyse critique de documents en histoire sur le thème : « Histoire sociale, politique et culturelle des années 1930 à nos jours »

Objectifs :

Le TD a pour objectif d'apporter des éclairages sur les principales évolutions politiques, sociales et culturelles de la France, des années 1930 à nos jours, tout en formant à la démarche d'analyse critique de documents historiques de nature variée. Il contribue à l'acquisition des repères essentiels à la compréhension de la France contemporaine. À ce titre, il constitue une préparation utile pour les étudiants souhaitant présenter les concours des Instituts d'études politiques, des écoles de journalisme ou d'autres formations sélectives accordant une place importante à la culture générale et à l'histoire contemporaine.

Bibliographie et lectures conseillées :

- BANTIGNY Ludvine, *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013.
- CHAPOUTOT Johann (dir.), *La France contemporaine*, Seuil, 2012-2023, 10 vol.
- MELTZ Renaud, *La France des années 1930. Les épreuves de la République (1929-1940)*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2022.
- NOIRIEL Gérard, *Une histoire populaire de la France*, Agone, 2018.
- RAFLIK Jenny, *La République moderne ? (1944-1958)*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2021.
- SIRINELLI Jean-François, *La France de 1914 à nos jours*, PUF, coll. « Quadrige » (dernière édition, 2025).
- TALIANO DES GARETS Françoise, *Un siècle d'histoire culturelle en France – de 1914 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2019.
- VIGREUX Jean, *Croissance et contestations. 1958-1981*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2014.
- VANDEPITTE Florent, *Tremplin Sciences Po, Concours commun, 100 documents commentés en Histoire*, Dunod, 2025-2026.

Compétence 3 – UE3.2 – IDENTIFIER LES RÈGLES DE DROIT**CM – Droit constitutionnel : la Ve République (1h30/semaine)**

Enseignante : Augustine ATRY

Programme : Le cours de Droit constitutionnel de la Ve République vise à étudier les fondements, l'organisation et le fonctionnement des institutions de la Ve République. Il présente entre autres la Constitution de 1958, le rôle du Parlement, du Président de la République, du Gouvernement, la répartition des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif et le Conseil Constitutionnel.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement des institutions de la Ve République ;
- Identifier le rôle et les compétences des principales institutions de la Ve République ;
- Analyser la pratique institutionnelle.

Bibliographie :

- *Code constitutionnel et des droits fondamentaux*, éd 2025, Dalloz, 15e éd, 2026, 3120 p.
- ALLAND Denis et RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Lamy-PUF, coll. Quadrige, 2003, 1696 p.
- BOUDON Julien, *Manuel de droit constitutionnel*, PUF, coll. Droit fondamental, 2025, 2 tomes, 328p et 328 p.
- CARCASSONE Guy et GUILLAUME Marc, *La Constitution introduite et commentée*, Points Seuil, coll. Essais, 16e éd., 2022, 496 p.
- CHAGNOLLAUD Dominique et TROPER Michel, *Traité international de droit constitutionnel*, Dalloz, Paris, 2012, 3 tomes, 815, 806 et 862 p.
- GIQUEL Jean-Éric et GIQUEL Jean, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Montchrestien, 40e éd, 2026, 918 p.
- TUSSEAU Guillaume, *Droit constitutionnel et Institutions politiques*, Seuil, 1216 p.

TD – Méthodologie du droit public (1h/semaine)

Enseignante : Augustine ATRY

Programme : Le cours de méthodologie du droit public vise approfondir la méthodologie des principaux exercices du droit public (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'article, cas pratique).

Objectifs :

- Perfectionner l'apprentissage de la méthodologie des principaux exercices du droit public ;
- Appliquer la méthodologie des principaux exercices du droit public.

CM – Principes fondamentaux et méthodologie du droit privé (2h/semaine)

Enseignant : François MAMONNE

Programme précisé à la rentrée

Compétence 4 – UE4.2 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL**TD – Maîtrise de la langue (1h/semaine)**

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme : Formation à la maîtrise de l'écrit et à la prise de parole en public.

Comprendre tous les discours écrits ou oraux qui sont proposés au quotidien exige une intelligence sans faille de leur structure d'ensemble et de détail ; il faut donc que le système d'organisation de la langue française soit parfaitement maîtrisé.

Parallèlement, dans toutes les situations professionnelles, pour pouvoir expliquer, argumenter, convaincre, il est nécessaire de s'exprimer clairement, de savoir, à l'écrit comme à l'oral, choisir le mot qui fait mouche, agencer ses phrases pour mettre en valeur les points forts de son raisonnement, structurer son propos afin d'emporter l'adhésion de son lecteur ou de son auditeur. Ces qualités sont également indispensables pour toute écriture de création (métiers du journalisme, de la publicité, etc.).

Tous les exercices proposés permettent à l'étudiant d'être à l'aise à l'écrit comme à l'oral pour passer tous les types de concours que propose la formation (écoles de journalismes, IEP de province, concours d'administration, etc.).

Objectifs :

- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Faire preuve d'originalité dans ses productions écrites ;
- Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- Être à l'aise à l'oral pour affronter une situation d'entretien et de prise de parole en public (savoir faire son entrée avec aisance dans une salle contenant un public et saluer correctement celui-ci ; établir par une attitude appropriée le contact avec son public ; maîtriser sa gestuelle, son regard ; placer sa voix et bien gérer son débit de parole, éliminer ses tics de langage ; choisir des stratégies pour captiver le public ; prendre congé avec naturel), maîtriser le langage verbal et non verbal ;



- Connaître et comprendre les différences culturelles (à l'intérieur et entre les cultures) afin d'adapter son comportement en regard du pays où se déroule l'Erasmus du S4 et/ou de l'origine culturelle des personnes avec laquelle on peut être amené à collaborer ;
- Préparer le séjour en Erasmus pour optimiser ses apports, gagner en estime de soi en prenant conscience de ses aptitudes à développer des compétences relationnelles, en s'appuyant sur le développement de compétences disciplinaires (aisance à l'écrit et à l'oral en regard des différences culturelles).

Lectures obligatoires et conseillées :

Relatives aux cours, elles seront communiquées au fil des séances.

TD – LV1 : Anglais (2h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

(Cf Semestre 1)

TD LV2 : allemand ou espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

Programme : Les étudiants poursuivent l'étude de la langue vivante choisie au premier semestre

Allemand

Enseignant : **information à venir**

(Cf Semestre 1)

Enseignant : Moisés HIDALGO

(Cf Semestre 1)

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

(Cf Semestre 1)

TICEs (13h/semestre)

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR.

Programme : Ce module initie à la culture numérique. Les étudiants découvrent le traitement de texte avancé, les principes de l'intelligence artificielle, ainsi que les compétences visées par le référentiel PIX. Une initiation aux notions d'information et de données vient compléter cet ensemble. Dispensé en partie en ligne (MOOC) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Acquérir une culture numérique fondamentale, en comprenant les grands principes de traitement de l'information sous ses différentes formes (texte, image, son, vidéo) ;
- Approfondir l'usage avancé des outils de traitement de texte et découvrir les notions essentielles liées à l'intelligence artificielle, notamment ses usages spécifiques dans les disciplines de lettres, histoire et droit ;
- Développer une capacité critique face aux données numériques, à leur structuration, leur circulation et leur exploitation.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

TROISIÈME SEMESTRE

Unité d'enseignement	ECTS	Coeff	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation
					Contrôle continu
Compétence 1 UE1.3 Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique 8 ECTS Coeff. 4	2	1	13 :00	CM Histoire de la presse audiovisuelle et numérique	1 exercice
	2	1	19 :30	TD Analyse médiatique 1	2 exercices
	2	1	13 :00	CM Littérature, histoire et société	1 exercice
	2	1	19 :30	TD Méthodologie : dissertation littéraire	2 exercices
Compétence 2 UE2.3 Analyser un document historique 7 ECTS Coeff. 3.5	3.5	1	13 :00 19 :30	CM Histoire de la France contemporaine TD Histoire de la France contemporaine	3 exercices
	3.5	1	13 :00 19 :30	CM L'Histoire du monde, de l'Europe et de la France (1850-1950) TD L'Histoire du monde, de l'Europe et de la France (1850-1950)	3 exercices
Compétence 3 UE3.3 Identifier les règles de droit 8 ECTS Coeff. 4	8			SAÉ 3.S3 (65h) Droit administratif et environnemental	
			26 :00	CM Missions, actes et contrôle de l'administration	SAÉ
			19 :30	TD Missions, actes et contrôle de l'administration	
			19 :30	TD Droit de l'environnement	
Compétence 4 UE4.3 Construire son projet professionnel 7 ECTS Coeff. 3.5	1	1	13 :00	TD Maîtrise de la langue	1 exercice
	3	2	32 :30	TD LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
	2	1.5	26 :00	TD Atelier LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
	1	0.5	13 :00	TICEs	1 exercice

Responsable pédagogique : Patrick VIENNE

Compétence 1 – UE1.3 – ANALYSER UN OBJET LITTÉRAIRE, CULTUREL OU MÉDIATIQUE

CM – Histoire de la presse audiovisuelle et numérique (1h/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme :

Ce cours prolonge l'histoire de la presse écrite étudiée en L1 en s'intéressant la presse audiovisuelle et numérique. L'apparition de la radio puis de la télévision a profondément modifié le monde médiatique en imposant de nouveaux supports et de nouvelles façons de faire du journalisme : le journaliste n'est plus seulement un style écrit mais une voix puis un visage. Le tournant numérique de la presse, d'abord avec le web puis avec le web 2.0, transforme le régime multimédiatique en régime transmédiatique.

Bibliographie :

- ANTHEAUME Alice, *Le Journalisme numérique*, 2^e éd., Les Presses Sciences Po, « Nouveaux débats », 2016.
- CAVELIER Patrice et MOREL-MAROGER Olivier, *La Radio*, PUF, « Que sais-je ? », 2008.
- FERJOUX Céline, *Télévision numérique [de l'innovation technique à l'innovation médiatique] : 2005, la grande révolution du PAF*, L'Harmattan, « De Visu », 2016.
- LESUEUR Daniel, *Petite histoire de la radio française : de 1920 à nos jours*, Camion blanc, 2018.
- SAUVAGE Monique et VEYRAT-MASSON Isabelle, *Histoire de la télévision française*, Nouveau Monde éditions, « Poche histoire », 2014.

TD – Analyse médiatique 1 (1h30/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme :

En lien avec le CM, ce cours proposera une initiation à l'analyse médiatique en prenant pour objets des contenus radiophoniques, télévisuels et numériques. Après des séances méthodologiques, les étudiant.es seront amené.es à analyser des contenus, à l'oral comme à l'écrit.

Bibliographie :

- ANTOINE Frédéric (dir.), *Analyser la radio : méthodes et mises en pratique*, De Boeck, « Info Com », 2016.
- DEGANT Amandine et GREVISSE Benoît (dir.), *Journalismes en ligne : pratiques et recherches*, De Boeck, « Info Com », 2012.
- JOST François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, 3^e éd., Armand Colin, « Focus Cinéma », 2017.
- *Introduction à l'analyse de la télévision*, 3^e éd., Ellipses, « Infocom », 2007.
- *Télévision*, n° 13, YouTube, Twitch et les autres, 2022.

CM – Littérature, histoire et société (1h/semaine)

Enseignant : François RAVIEZ

Programme : Qu'est-ce que le pouvoir ? D'où provient l'autorité et comment s'exerce-t-elle ? Des *Mémoires* du duc de Saint-Simon à *L'Ancien Régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville, le cours évoquera le triomphe, puis le déclin et l'abolition de l'absolutisme, de la personne sacrée du roi à la complexe notion de « peuple ». Il montrera comment la littérature est à la fois chambre d'écho et incubateur du politique, mais aussi le rôle qu'elle attribue, légende ou réalité, aux grands hommes. En contrepoint des *Mémoires* de Saint-Simon, un corpus historique et philosophique montrera l'évolution de la notion de pouvoir de la France royale au « siècle des révolutions », ce XIX^e siècle dont nous sommes les héritiers.

Objectifs : Associer les grandes œuvres de la littérature à l'évolution idéologique de la société.

Bibliographie :

- SAINT-SIMON, « *Cette pute me fera mourir...* », *Intrigues et passions à la cour de Louis XIV*, Le Livre de Poche, « La lettre et la plume », 2011.

Lectures complémentaires :

- CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe I, Livres I à XII*, Le Livre de Poche, « Classiques », 2001.
- DE TOCQUEVILLE Alexis, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Gallimard, « Folio Histoire », 1985.
- MICHELET JULES, *Le Peuple*, Flammarion, « GF », 1992.

TD – Méthodologie : Dissertation littéraire (1h30/semaine)

Enseignant : François RAVIEZ

Programme : Le TD aura pour objectif la maîtrise de la composition écrite en rapport avec les thèmes étudiés dans le CM : recherche d'un argumentaire, construction du plan, techniques de rédaction.

Objectifs : Apprentissage de la logique, de la démonstration et de l'utilisation des sources.

Compétence 2 – UE2.3 – ANALYSER UN DOCUMENT HISTORIQUE

CM et TD – Histoire de la France contemporaine (1h CM + 1h30 TD/semaine)

Enseignant : Valentin RHODIUS

Programme : En CM et en TD, ce cours porte sur l'histoire de la France du temps présent. L'accent sera mis sur la naissance de la Ve République et ses évolutions politiques. Seront également abordées les transformations économiques, sociales et culturelles de la société française.

Objectifs :

- S'initier au renouvellement des approches en histoire ;
- Aborder de manière critique des documents historiques ;
- Développer une culture générale sur le second XXe siècle et le début du XXIe siècle.

Bibliographie :

- BANTIGNY L., *La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013.
- VIGREUX J., *Croissance et contestations, 1958-1981*, Paris, Seuil, 2014.
- ZANCARINI-FOURNEL M. et DELACROIX C., *1945-2005, La France du temps présent*, Paris, Belin, 2010.

CM et TD – L'histoire du monde, de l'Europe et de la France (1850-1950)

(CM : 1h/semaine – TD 1h30/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme et objectifs : Il s'agit d'acquérir une vue géopolitique d'ensemble depuis le congrès de Vienne jusqu'au traité de Versailles. Outre l'événementiel des relations internationales, l'accent sera mis sur l'histoire des idées politiques et la confrontation des modèles sous l'angle des rapports de force entre puissances : révolutions politiques et économique, libéralisme, impérialisme, socialisme, nationalisme. De la Restauration à l'enracinement de la III^{ème} République, l'exemple des vicissitudes de la puissance de la France à travers l'évolution de ses institutions fera l'objet d'une attention particulière. Deuxième phase d'expansion de la mondialisation ce long XIX^e siècle s'achève dans la première guerre totale et une paix précaire qui marquent la fin de l'apogée de la domination européenne.

Les séances de travaux dirigés seront l'occasion d'approfondir certains points du programme et de parfaire les acquis méthodologiques des étudiants, dans les exercices de la dissertation et du commentaire de documents.

Bibliographie

- BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XIX^e siècle*, Hatier, « Initial », 2021.
- HOBSBAWM Éric, *L'Ère des révolutions, 1789-1848*, (Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1969 :
 - *L'Ère du capital, 1848-1875*, Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1978 ;
 - *L'Ère des empires, 1875-1914*, Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1989 ;
 - *L'âge des extrêmes, 1914-1991*, Bruxelles, André Versailles.
- MILZA Pierre, : *Les Relations internationales de 1871 à 1914*, Armand Colin, « Coursus », 2014.
- PELLISTRANDI Benoît, *Les Relations internationales de 1800 à 1871*, Armand Colin, « Coursus », 2021.
- REMOND René, *Le XIX^e siècle (1815-1914)*, Paris, Seuil, « Points histoire », 1974.
- SINGARAVELOU Pierre, VENAYRE Sylvain (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, 2017.

Compétence 3 – UE3.3 – IDENTIFIER LES RÈGLES DE DROIT

SAÉ 3.S3 – Droit administratif et environnemental

CM – Missions, actes et contrôle de l'administration (2h/semaine)

Enseignante : Christine METZ

Programme : Le cours portera sur les grandes notions de base du droit administratif général.

Objectif : Connaître les acteurs du droit administratif, ses finalités, comment agit l'administration, comment et qui la contrôle et comment engager sa responsabilité.

TD – Missions, actes et contrôle de l'administration (1h30/semaine)

Enseignante : Christine METZ

Programme : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices : dissertation juridique, cas pratique et les commentaires des décisions.

TD – Droit de l'environnement (1h30/semaine)

Enseignant : Augustine ATRY

Programme : Le cours de droit de l'environnement vise à expliquer les bases du droit de l'environnement à travers l'étude des objets de la protection environnementale, les sources et les acteurs du droit de l'environnement, la protection matérielle de l'environnement et les défis contemporains du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Comprendre la construction du droit de l'environnement ;
- Connaître les sources et les acteurs du droit de l'environnement ;
- Identifier les grands principes du droit de l'environnement et leurs enjeux.

Bibliographie :

- ALLAND Denis, RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Lamy-PUF, coll. Quadrige, 2003, 1696 p.
- DOUSSAN Isabelle (dir.) *Les futurs du droit de l'environnement : simplification, modernisation, régression*, Bruylant, 2016, 363 p.
- JUEN Emmanuelle, TOMADINI Aurélie (dir.) *Le droit de l'environnement : 30 ans d'intégration : bilan et perspectives*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2020, 268 p.
- MOLINER Marianne, *Droit de l'environnement*, 3e éd, Dalloz, 2024, 775 p.
- MORAND-DEVILLER Jacqueline, *Le droit de l'environnement*, 13e éd, PUF- Humensis, 2023, 127 p.
- ROCHE Catherine, *L'Essentiel du droit de l'environnement*, 12e édition, Gualino, un savoir-faire de Lextenso, 2022, 177 p.

Compétence 4 – UE4.3 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD - Maîtrise de la langue (1h/semaine)

Enseignante : Élise LAGACHE

Programme :

Ce cours a pour but de consolider la pratique de la langue française à l'écrit. Pour cela, ce TD rappellera, dans un premier temps, quelques règles de ponctuation, d'orthographe, de grammaire et de syntaxe souvent peu ou mal maîtrisées. Les différents travaux d'écriture proposés permettront, dans un second temps, d'aider les étudiants à s'exprimer à l'écrit de manière efficace.

Objectifs :

- Travailler sur les erreurs d'orthographe et de syntaxe les plus fréquemment rencontrées ;
- Améliorer ses compétences linguistiques ;
- Consolider la production d'écrits.

Bibliographie :

- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2021.

TD – LV1 Anglais (2h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

Une série de textes journalistiques permettra dans un premier temps de s'entraîner à la lecture cursive de textes de presse sur des sujets divers, d'en établir la structure et une synthèse, avant, dans un second temps, de débattre des sujets de société qui y sont abordés (questions de genre, de religion et de laïcité, de patriotisme, d'économie, etc.).

Ce cours sera également composé de différentes activités destinées en priorité à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4, en mettant l'accent sur la langue de tous les jours, les situations et démarches qui constituent la vie quotidienne en pays anglo-saxon.

Objectifs :

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir sa pratique de l'expression orale pour exprimer ses besoins et ses opinions.

Bibliographie :

Voir semestre 1

TD - LV2 : allemand ou espagnol ou chinois (2h/semaine)

ALLEMAND

Enseignante : Florence JEANTET

Programme : À partir de supports variés et authentiques, les étudiant.es travailleront et approfondiront la compréhension de l'écrit et de l'oral (articles de presse, reportages audio, actualités, vidéos, extraits de textes littéraires et de films, séries...). Les étudiant.es pourront s'exprimer à chaque séance de cours et améliorer leur expression orale en allemand. L'entraînement à l'expression écrite et orale portera sur l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, l'actualité. Des exposés et des petits débats seront proposés régulièrement.

Les étudiant.es s'entraîneront à la traduction et des révisions grammaticales et lexicales de base sont au programme. Le cours permettra également d'approfondir les connaissances de la culture des pays germanophones.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale et écrite en allemand ;
- S'entraîner à la lecture de la presse et à l'écoute des informations en langue allemande ;
- Approfondir ses connaissances de la culture des pays germanophones.

Lectures et sites conseillés pour la compréhension écrite et orale :

- Articles de grands journaux sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de , www.spiegel.de
- Vocabulaire Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté)
- Entraînement à la compréhension orale : écoute régulière du journal sur le site de la ZDF, articles et vidéos sur DEUTSCHE WELLE (<https://www.dw.com/de/themen/>), visionnage de vidéos « MOMA REPORTER » (<https://www.daserste.de/information/politikweltgeschehen/morgenmagazin/reportagen/index.html>)

Et les informations quotidiennes en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette.
- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel, *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.
- JANITZA Jean, SAMSON Gunhild, *L'Allemand, Pratique de A à Z*, Hatier.
- Le Robert et Nathan, *allemand vocabulaire*, Nathan.
- Dictionnaire unilingue : *Duden - Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut www.duden.de
- Dictionnaire bilingue : *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand*, Larousse. (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>.

ESPAGNOL

Enseignante : Anne VANDEKERCKHOVE

Programme : Le programme sera axé sur différentes thématiques qui apporteront aux étudiants une connaissance plus approfondie de l'Espagne et du monde hispanique à travers différents supports tels que des articles de presse, des films, des textes littéraires et des documents iconographiques.

Les fondamentaux grammaticaux et lexicaux seront également travaillés en fonction des besoins

Objectifs :

- Approfondir la langue espagnole dans les différentes compétences établies selon le CECRL (Compréhension de l'écrit /Compréhension orale/Expression écrite /Expression orale en continu /Expression orale en interaction) à partir de documents authentiques. Le niveau cible est B2 ;
- Découvrir le monde hispanophone sous différents aspects culturels.

Lectures obligatoires : La presse espagnole et hispano-américaine.

Lectures conseillées : Il sera vivement conseillé aux étudiants de lire régulièrement la presse espagnole (El Mundo, El País, La Vanguardia...).

Ils pourront également installer l'application RTVE Noticias pour suivre l'actualité ainsi que RTVE Play pour regarder des films, séries, documentaires... en VO.

La fréquentation régulière de textes littéraires sera également un atout considérable dans la progression de la langue.

La collection NO TAN CLÁSICOS facilite la lecture des œuvres intégrales en espagnol d'un niveau B2 grâce à des notes de vocabulaire en marge, des expressions et mots les plus utilisés dans l'œuvre pour enrichir son vocabulaire et en faciliter la mémorisation.

Bibliographie :

Dictionnaire de langue espagnole :

- *Real Academia Española, Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición).

Consultation gratuite sur le site: <http://www.rae.es>

Dictionnaire bilingue :

- *Grand dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2015.

Grammaires de langue espagnole :

- BEDEL Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.
- FREYSSELINARD ÉRIC, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.
- GERBOIN Pierre et LEROY Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

Manuel de lexique :

Manuel de conjugaison :

- MATEO François, ROJO-SASTRE Antonio José, *Bescherelle : Espagnol*.
- *Les verbes*, Hatier, 2008.

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

Programme :

Principes de la communication orale en chinois standard (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de supports visuels (photographies, dessins de presse, publicités etc.). Exercices de compréhension (QCM). Initiation à la pratique de la traduction (Phrases simples et courtes).

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Lire et prononcer correctement des mots et phrases simples ;
- Se présenter et présenter une autre personne ;
- Demander et donner des informations personnelles ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser les bases de la grammaire du chinois débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Chinese Breeze (汉语风)*, Beijing Language and Culture University Press.
- JÉGOUSSE Bun-Tuen, *Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Éd. du CRDP, Réf. 440B3320), SCÉRÉN, 2006.
- LIU Xun, *Nouveau manuel de chinois pratique*, Beijing Language and Culture University Press, mai 2010.

Lectures conseillées :

- ALLANIC Bernard, *Le chinois... comme en Chine* : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Impression & brochage SEPEC, 2009.
- BELLASSEN Joël, *Méthode d'Initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Editions La Compagnie, 2008.
- BELLASSEN Joël, ARSLANGUL Arnaud, *Bescherelle le chinois pour tous*, Hatier, 2010.
- HOA Monique, *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Edition You-Feng, 2008.
- MEUWESE Catherine, *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Ellipses, 2012.

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne :

- Du Chinese: <https://duchinese.net> (apprentissage du chinois par histoire).
- Pleco : <https://www.pleco.com> (dictionnaire chinois-anglais-français).
- Mandarin Bean : <https://mandarinbean.com> (lecture et compréhension orale).
- Chinese Grammar Wiki : https://resources.allsetlearning.com/chinese/grammar/Main_Page (grammaire chinoise).
- Purple Culture : <https://www.purpleculture.net> (ressources pédagogiques et livres).
- HSK Academy: <https://hsk.academy/en> (préparation au HSK).
- Mandarin Companion : <https://mandarincompanion.com> (Lectures graduées en chinois).

TICEs (13h/semestre)

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR

Programme : Ce module approfondit les usages numériques appliqués aux études en lettres, histoire et droit. Il développe la maîtrise des tableurs, en insistant sur l'organisation, l'analyse et la visualisation des données. Une réflexion est menée sur les usages académiques du web et les enjeux liés à internet, tant sur le plan pratique que critique. Dispensé en partie en ligne (MOOC) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Maîtriser l'usage avancé des tableurs, en intégrant leurs fonctionnalités connectées et les apports de l'intelligence artificielle pour organiser, analyser et visualiser les données ;
- Comprendre les principes du web et de l'internet, leurs usages académiques ainsi que leurs enjeux et risques, et développer des compétences de communication et de collaboration en environnement numérique.

Stage professionnel

D'une durée d'une semaine minimum et en fonction de la date de départ pour le semestre Erasmus, le stage pourra s'effectuer en janvier, durant l'été (de préférence), pendant les vacances de la Toussaint, voire de Noël. Il sera validé par un rapport pris en compte en semestre 6.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

QUATRIÈME SEMESTRE

Les étudiants accomplissent leur semestre 4 dans une université étrangère en partenariat avec l'université d'Artois dans le cadre des mobilités sortantes organisées par le Service des Relations Internationales (Erasmus+ pour les pays de l'Union européenne, Erasmus+MIC hors UE, convention bilatérale avec le Canada et les États-Unis, programme du BIC pour le Québec).

Le dossier de candidature est préparé dès le deuxième semestre en LHD 1.

Avant leur départ, les étudiants établissent la liste des cours qu'ils vont suivre sur place dans un contrat d'études officiel.

Sur place, ils répondent à toutes les évaluations prévues par la faculté d'accueil afin de valider à leur retour les crédits ECTS qu'ils auront acquis.

Trente crédits ECTS sont indispensables pour valider le semestre 4.

Au retour, les étudiants rédigent un rapport sur leur semestre Erasmus qui est noté et pris en compte en semestre 5.

N'hésitez pas à consulter les pages « International » sur le site de l'université :

<http://www.univ-artois.fr/international>

Responsable pédagogique : Patrick VIENNE

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

CINQUIÈME SEMESTRE

Unité d'enseignement	ECTS	Coeff	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation
					Contrôle continu
Compétence 1 UE1.5 Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique 8 ECTS Coeff. 4	5	2		SAÉ 1.S5 (48h) Maîtrise de la culture médiatique	SAÉ
			12 :00	CM Théorie des médias	
			18 :00	TD Analyse médiatique 2	
			18 :00	TD Pratiques journalistiques 3	
	1.5	1	12 :00	CM Littérature et arts visuels	1 exercice
	1.5	1	18 :00	TD Méthodologie : essai et résumé	2 exercices
Compétence 2 UE2.5 Analyser un document historique 7 ECTS Coeff. 3.5	1.5	1	12 :00	CM Histoire contemporaine : le monde aux XXe et XXIe siècles	1 exercice
	1.5	1	18 :00	TD Méthodologie : dissertation historique	2 exercices
	3	2	12 :00	CM Histoire des idées : géopolitique contemporaine	3 exercices
			18 :00	TD Histoire des idées : géopolitique contemporaine	
	1	0.5	12 :00	TD Questions d'actualité	1 exercice
Compétence 3 UE3.5 Identifier les règles de droit 7 ECTS Coeff. 3.5	3	2	12 :00 12 :00	CM Droit administratif spécial TD Droit administratif spécial	2 exercices
	2.5	1.5	12 :00 12 :00	CM Sociologie : les grandes théories contemporaines TD Sociologie : les grandes théories contemporaines	2 exercices
			6 :00 6 :00	CM Économie : principes généraux TD Économie : principes généraux	
Compétence 4 UE4.5 Construire son projet professionnel 8 ECTS Coeff. 4	1	1	12 :00	TD Maîtrise de la langue	1 exercice
	3	2	30 :00	TD LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
	2	1.5	24 :00	TD Atelier LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
	1	0.5	12 :00	TICEs	1 exercice
	1	1	12 :00	TD Analyser et mettre en perspective son semestre ERASMUS	1 rapport d'expérience

Responsable pédagogique : Guillaume COUSIN

La troisième année de la licence LHD a pour but de mettre à profit la culture générale et la maîtrise des exercices demandés aux concours qui ont été acquises lors des deux premières années. Elle accentue, lors du second semestre, la préparation aux oraux des concours.

Compétence 1 – UE1.5 – ANALYSER UN OBJET LITTÉRAIRE, CULTUREL OU MÉDIATIQUE

SAÉ 1.S5 – Maîtrise de la culture médiatique

CM – Théorie des médias (1h/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme :

Faisant suite aux CM de L1 et de L2, ce cours propose une approche critique des médias, et notamment de la presse. À l'heure où la déontologie et l'intégrité des médias sont les cibles de nombreuses critiques, il s'agira de réfléchir sur les enjeux de la diffusion de l'information : qui ? comment ? pour qui ? dans quel but ? Informer n'est jamais neutre et engage différents acteurs des champs journalistiques et sociaux.

Objectifs : Confronter plusieurs discours critiques ; réfléchir à la nature de l'information ; comprendre les enjeux sociaux, politiques, métamédiatiques et psychologiques des usages médiatiques.

Bibliographie :

- AUBENAS Florence, BENASAYAG Miguel, *La Fabrication de l'information : Les journalistes et l'idéologie de la communication*, La Découverte, « Sur le vif », 2007.
- BALLE Francis, *Médias & Sociétés*, 19^e éd., LGDJ, 2024.
- BERTHO-LAVENIR Catherine, *Les Médias et la démocratie au XX^e siècle*, Armand Colin, « U », 2018.
- COLON David, *Propaganda. La Manipulation des masses dans le monde contemporain*, Flammarion, « Champs histoire », 2021.
- DEVILLARD Valérie et MÉADEL Cécile (dir.), *Le Manuel des médias*, Éditions Panthéon-Assas, « Grand Amphi », 2025.
- SALMON Christian, *Storytelling. La Machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, La Découverte, « Poche », 2008.

TD – Analyse médiatique 2 (1h30/semaine)

Enseignante : Téa LAURENT

Programme :

L'enseignement propose une approche théorique et pratique des médias à travers l'étude des contenus diffusés sur les canaux traditionnels et numériques. Il vise à comprendre les mécanismes de production, de hiérarchisation et de diffusion de l'information ainsi que les stratégies éditoriales mises en œuvre selon les supports et les publics visés.

Une attention particulière sera, ensuite, portée sur l'analyse et l'évaluation de leurs retombées. Le cours s'appuie sur des études de cas, des exercices d'analyse critique et des mises en situation permettant aux étudiants d'expérimenter et d'appréhender les enjeux de la communication contemporaine.

Objectifs :

- Être capable d'analyser les choix rédactionnels, visuels et narratifs d'une production médiatique en fonction de la plateforme de diffusion ;
- Identifier les facteurs favorisant la visibilité, l'engagement et la circulation des contenus ;
- Acquérir des méthodes d'évaluation des retombées et des performances d'un média à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- Développer l'autonomie, la capacité d'analyse et la réflexion stratégique dans la conception de projets.

Bibliographie :

- ADDARY Assaël, *Communicator : toute la communication à l'ère de l'IA*, Dunod, 2025.
- BROUSTEAU Nadège, *Les Médias et les journalistes – interprètes de la société*, Presses de l'Université du Québec, 2018.
- DE BONVILLE Jean, *L'Analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Culture & Communication, 2006.
- JEZEQUEL Bernadette, *La Boîte à outils de la Communication : 58 outils et méthodes*, Dunod, 2024.
- RIEFFEL Rémy, *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*, PUF, « Que sais-je ? », 2022.
- RIEFFEL Rémy, *Sociologie des médias*, Ellipses, 2015.
- SAILLANT Jean-Michel, *Dimension médiatique – comment analyser les médias ?*, Ellipses, 1998.
- WOLTON Dominique, *Informé n'est pas communiquer*, CNRS éditions, 2009.

TD – Pratiques journalistiques 3 (1h30/semaine)

Enseignant : Hubert FÉRET

Programme : Ce cours visera à perfectionner la maîtrise de formats journalistiques classiques (brève, compte-rendu, chronique, billet, édito, récit, portrait, interview, reportage, enquête...) et plus récents (web, réseaux sociaux, capsules sonores, vidéos, podcasts...). Il s'agira d'apprendre à choisir le bon support, selon le sujet que l'on traite, mais aussi à mesurer là où mettre le curseur, entre un texte court et précis, allant à l'essentiel pour rapporter un fait, et un format long, laissant davantage place à une narration mise en scène, plus "colorée".

Objectif :

L'objectif sera de réaliser des produits journalistiques sur les thèmes de la bataille d'Arras d'avril 1917 (dont on commémorera le 110^e anniversaire en 2027), et du Mur des Fusillés, lieu totem de la Résistance en Artois, sis aux confins de la citadelle.

Bibliographie :

- ATTALI Jacques, *L'Histoire des médias*, Fayard, 2021.
- MOURIQUAND Jacques, *L'Écriture journalistique*, PUF, « Que sais-je ? », 2022.
- Cours de pratiques journalistiques de l'ESJ

CM – Littérature et arts visuels (1h/semaine) en anglais

Enseignant : Guillaume WINTER

Programme : The lecture will first be devoted to an overview of the history of film: movements, genres, major directors, and masterpieces. After this introduction, we will study more specifically the adaptation of literary pieces into film, by using film extracts from remarkable adaptations of English-language novels and plays. We will come to compare written language and film language, thus questioning the writing processes between two modes of fiction. This will lead to discuss point of view, narrative voice, metatextual and metafilmic processes, esthetic and symbolic choices.

Ce cours abordera dans un premier temps l'histoire du cinéma, à travers l'étude de grands mouvements, genres et metteurs en scène. On se tournera ensuite plus précisément vers l'adaptation d'œuvres littéraires de langue anglaise, pour étudier les différents modes d'écriture, textuelle et cinématographique. Cela conduira à interroger les notions de point de vue et de voix, et les procédés métatextuels et métafilmiques.

Objectifs :

- Se familiariser avec les grands courants et les grandes œuvres du cinéma ;
- Comprendre les enjeux de l'adaptation au cinéma tout en développant le vocabulaire spécifique de l'image en anglais.

Bibliographie :

- CLERC J.-M. et CARCAUD-MACAIRE M., *L'Adaptation cinématographique et littéraire*, Paris, Klincksieck, coll. 50 questions », 2004.
- DESMOND J., HAWKES P., *Adaptation : Studying Film and Literature*, McGraw-Hill, 2006.
- JOURNOT M.-Th., *Le Vocabulaire du cinéma*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008.
- MELLET L., WELLS-LASSAGNE S., *Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais, cinéma américain*, chap. 2 et 3, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- MONACO J., *How to Read a Film*, Oxford University Press, 2009.
- SERCEAU M., *L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : Théories et lectures*, Liège, Cefal, 1999.
- STAM R., RAENGO A., *Literature and Film : A guide to the Theory and Practice of Film Adaptation*, Blackwell, 2005.
- VAN SIJLL J., *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître*, Paris, Eyrolles, 2006.
- VANOYE F., *Récit écrit, récit filmique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005.
- VANOYE F., GOLIOT-LÉTÉ A., *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008.

TD – Méthodologie : essai et résumé (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

Le TD sera quant à lui consacré au travail de l'analyse de l'image cinématographique à proprement parler : ses techniques, son vocabulaire, ses méthodes d'analyse. Conçu comme une introduction à l'analyse de l'œuvre cinématographique, il aura pour but de fournir les outils fondamentaux pour la description et le commentaire, mais visera aussi à démontrer que regarder est quelque chose qui peut s'apprendre, et que décrypter les images s'applique à tous les aspects de notre vie quotidienne.

Objectifs :

- Savoir identifier et analyser les principaux phénomènes techniques du cinéma (cadres, mouvements de caméra, montage) ;
- Savoir décrire et analyser des images fixes ou une courte séquence de film.

Lectures conseillées :

- VANOYE F., FREY F., GOLIOT-LÉTÉ A., *Le Cinéma*, Nathan, Coll. « Repères pratiques » (1998-2017).
- VAN SIJLL Jennifer, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* (Eyrolles, 2006, trad. de l'anglais).
- Auteurs divers, collection « Les Petits Cahiers » (Les Cahiers du cinéma & Scérén-CNDP).
- Une bibliographie plus complète peut être consultée sur Moodle : <http://foad.univ-artois.fr/moodle/> > UFR Lettres & Arts > Études cinématographiques > cours "Analyse de l'image".

Compétence 2 – UE2.5 – ANALYSER UN DOCUMENT HISTORIQUE

Les cours proposés sont complémentaires. Ils offrent la possibilité d'acquérir non seulement une solide maîtrise de l'histoire contemporaine et des enjeux géopolitiques mais aussi une parfaite connaissance de la manière dont ces enjeux historiques et politiques sont traités par la presse. Ainsi se poursuit l'initiation continue à la note de synthèse, par le biais des « questions d'actualité » qui constituent le fondement des épreuves de « questions d'actualité » des écoles de journalisme d'une part et des épreuves de dissertation de culture générale et d'entretiens de culture générale des IEP d'autre part.

CM – Histoire contemporaine : le monde aux XX^e et XXI^e siècles (1h/semaine)

TD – Méthodologie : dissertation historique (1h30/semaine)

Enseignant : Valentin RHODIUS

Programme : Les États-Unis et le monde depuis 1945.

Les cours de CM porteront sur les évolutions de la puissance américaine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Seront analysées les mutations de la politique étrangère des États-Unis, d'abord dans le cadre du monde bipolaire de la guerre froide, de 1947 à 1991, puis dans celui d'un monde devenu multipolaire.

Objectifs :

- Maîtriser la méthode de la dissertation ;
- Aborder de manière critique des documents historiques ;
- Développer une culture générale sur les relations internationales aux XX^e et XXI^e siècles.

Bibliographie :

- KANDEL M., *Les États-Unis et le monde. De George Washington à Donald Trump*, Paris, Perrin, 2018.
- NARDON L., *Géopolitique de la puissance américaine*, Paris, PUF, 2024.
- ZUNZ O., *Le Siècle américain. Essai sur l'essor d'une grande puissance*, Paris, Fayard, 2000.

CM– Histoire des idées : géopolitique contemporaine (1h/semaine)

TD – Histoire des idées : géopolitiques contemporaine (1h30/semaine)

Enseignant : Florent HAULTCOEUR

Programme : Dans une démarche de prise de recul face à l'engouement actuel pour la géopolitique dans les médias (chaînes YouTube, émissions télé, revues, publications d'atlas), ce cours vise à revenir sur l'histoire de la construction de la géopolitique en tant que discipline universitaire de recherche et de production de savoirs au fil du XX^e siècle.

Le CM entend poser quelques jalons majeurs de développement de la discipline et la dynamique toute relative d'autonomisation de cette dernière du champ des autres sciences humaines (géographie, sciences politiques) à travers des auteurs et leurs concepts, en contextualisant ces derniers de manière à mettre en évidence l'influence déterminante de l'histoire du XX^e siècle sur le développement de la géopolitique. Le cours posera aussi la question de la place accordée par les acteurs politiques internationaux à la géopolitique en tant que démarche d'analyse et support de conseil dans la prise de décisions internationales au cours du siècle.

Le TD permettra, par l'étude d'exemples spécifiques, d'ancrer les concepts et les paradigmes étudiés en CM dans des situations historiques et des extraits de travaux d'auteurs divers, sous forme d'articles et de cartes, dans des médias variés.

Objectifs :

- Mobiliser les connaissances acquises sur l'histoire du XX^e siècle dans le monde pour contextualiser de façon pertinente un objet d'étude ;
- Acquérir la connaissance de concepts, paradigmes et outils propres à la discipline de la géopolitique ;
- Consolider la capacité à problématiser une étude de cas et à structurer un raisonnement. ;
- S'initier à la lecture – compréhension – critique d'articles de spécialistes.

Lectures conseillées : La lecture de revues et de magazines spécialisés comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Documentation Photographique*, entre autres, sont également recommandés et seront un support de prélèvement documentaire dans le cadre des TD.

Bibliographie :

- BRAILLARD Philippe, DJALILI Mohammed-Reza, *Les Relations Internationales*, PUF, 2025.
- DERANDIN Catherine, *La Guerre Froide*, PUF, réed. mars 2023.
- GAUCHON Pascal, HUISSOUD Jean-Marc, *Les 100 mots de la géopolitique*, PUF, 2019.
- GRATALOU Christian, *Atlas Historique Mondial*, Les Arènes, 2019.
- LEFEBVRE Maxime, *la politique étrangère de la France*, PUF mars 2022.
- MONGRENIER Jean-Sylvestre, *Géopolitique de l'Europe*, PUF réed janvier 2023.

TD – Questions d'actualité (1h/semaine)

Enseignant : François RAVIEZ

Programme :

Le loup, réalité et symbole. Le retour du loup en Europe est pour les éleveurs un problème que toutes les solutions mises en œuvre ne parviennent pas à régler. En réalité, cette manifestation de la vie sauvage, dans son implacable violence, mais aussi dans sa beauté, nous pousse à nous interroger sur notre rapport à l'animal, à la nature, à nous-mêmes. Le retour du loup, animal ancestral et fantasmagique, avec ses conséquences écologiques, économiques, mais aussi philosophiques, sera donc le point de départ d'une réflexion sur notre société et sur son avenir.

Objectif :

- Rédiger une note de synthèse.

Compétence 3 – UE3.5 – IDENTIFIER LES RÈGLES DE DROIT

Les enseignements en droit, en économie et en sociologie proposés dans cette UE sont autant de clefs nécessaires à la compréhension des grands enjeux contemporains. Ils éclairent les questions d'actualité tout en apportant aux étudiants des compléments essentiels à l'acquisition d'une solide culture générale.

CM – Droit administratif spécial (1h/semaine)

Enseignante : Jenny PLEZ

Programme : Le cours s'intéresse aux moyens humains et matériels de l'administration, autrement dit au droit de la fonction publique et au droit administratif des biens.

Objectifs :

Connaître les moyens de l'administration.

Bibliographie :

Fonction publique :

- COLIN F., *Droit de la fonction publique*, 4^e éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.
- MELLERAY F., *Droit de la fonction publique*, 5^e éd., Economica, 2020.
- THOMAS-TUAL B., *Droit de la fonction publique*, 3^e éd., Bruylant, coll. « Paradigme », 2022.

Droit administratif des biens :

- AUBY J.-M. ; AUBY J.-B. ; BON P. ; TERNEYRE P., *Droit administratif des biens*, 8^e éd., Dalloz, 2020.
- MORAND-DEVILLER J., *Cours de droit administratif des biens*, 9^e éd., Montchrestien, 2016.

TD – Droit administratif spécial (1h/semaine)

Enseignante : Jenny PLEZ

Programme : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices orientés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

CM – Sociologie : les grandes théories contemporaines (12h/semestre) **TD – Sociologie : les grandes théories contemporaines (12h/semestre)**

Enseignants : Jean BREHON et Oumayma NEYS

Programme : Après avoir présenté les deux grands types d'approches rattachées aux « pères fondateurs » de la discipline, ce module s'intéressera aux évolutions qui ont marqué la pensée sociologique depuis les années 1980.

Objectifs : Les CM permettront aux étudiant.es de mobiliser les principales notions de la sociologie contemporaine. L'étude d'extraits de textes sociologiques récents en TD leur permettra de comprendre en quoi la sociologie amène, avant toute autre chose, à penser la complexité des situations sociales et à s'émanciper des prénotions.

Bibliographie indicative :

- ANSART Pierre, *Les sociologies contemporaines*, Seuil, coll. « Points », 1990.
- BERAUD Cécile et COULMONT Baptiste, *Les courants contemporains de la sociologie*, PUF, coll. « Quadrige Manuels », 2018.
- FARRUGIA Francis, *Sociologies. Histoires et théories*, CNRS Éditions, coll. « Libris », 2012.
- HEILBRON Johan, *Naissance de la sociologie*, Agone, coll. « Banc d'essais », 2006.

CM et TD – Economie : principes généraux (12h/semestre)

Enseignant : Jérôme LONGUÉPÉE

Programme : Le cours pose les bases de l'analyse économique, tant macroéconomique (présentation du circuit, la croissance économique, l'inflation, le chômage) que microéconomique (fonctionnement des marchés, existence d'externalités ; comportement des firmes en concurrence parfaite et imparfaite) en les illustrant par des exemples concrets tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine.

Objectifs :

- Initier les étudiants au raisonnement économique en montrant sa capacité à éclairer les grands problèmes économiques du monde contemporain ;
- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique.

Compétence 4 – UE4.2 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Maîtrise de la langue (1h/semaine)

Enseignante : Élise LAGACHE

Programme :

La maîtrise de la langue constitue une compétence essentielle en ce qu'elle permet de communiquer efficacement, d'expliquer, d'argumenter et de convaincre. Ce cours a ainsi pour objectif de consolider les compétences rédactionnelles des étudiants tout en développant leur capacité à comprendre, analyser et interpréter des textes variés.

Les différents exercices proposés permettront aux étudiants de consolider leur maîtrise des principales règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques mais aussi de perfectionner leur expression écrite.

Objectifs :

- Maîtriser les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques ;
- Consolider la production d'écrits variés ;
- Améliorer la clarté, la précision et la fluidité de l'expression écrite.

Bibliographie :

- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2021.

TD – LV1 Anglais (2h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

Entraînement, en autonomie, à la lecture, à la synthèse et à la présentation orale de documents écrits tirés de la presse anglo-saxonne, afin de réaliser chaque semaine une « revue de presse ». Chaque présentation orale d'un article de presse donnera lieu à un débat sur le sujet proposé.

Les ressources des salles informatiques seront utilisées pour travailler la compréhension et l'expression orales à partir de documents audio-visuels relevant de l'actualité récente, ainsi que pour s'entraîner à certains tests tels le TOEIC. Seront également poursuivis les révisions et approfondissements des connaissances en grammaire et vocabulaire.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale en anglais ;
- S'entraîner à la lecture régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir ses connaissances des questions qui animent la presse anglo-saxonne.

Bibliographie :

Voir 1er semestre

TD – LV2 : allemand ou espagnol ou chinois (2h/semaine)

Programme :

Entraînement à la version et au commentaire (écrit et oral) de textes à dominante littéraire. Entraînement à la pratique orale de la langue.

Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées lors du troisième semestre.

ALLEMAND

Enseignant : Franck DELANNOY

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemandes) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base.

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales)

Lectures obligatoires :

Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : Chamäleon), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, *Vox Allemand – Le vocabulaire incontournable des examens et concours*, Ellipses.

Lectures conseillées :

- Vocabulaire Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté).

- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de www.spiegel.de

Entraînement en compréhension orale :

- Ecoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn est très clair car il s'adresse aux enfants): <https://www.zdf.de/kinder/logo>

- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE

- Les informations en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

Grammaires allemandes :

- BRESSON Daniel, Grammaire d'usage de l'allemand contemporain, Hachette. Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELES Daniel. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.

- JANITZA Jean, SAMSON Gunhild, L'Allemand, Pratique de A à Z, Hatier.

- Le Robert et Nathan, allemand vocabulaire, Nathan.

- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de).

- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand, Larousse

(<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>).

- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

ESPAGNOL

Enseignant : Jonathan AVIANO

Programme: le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latinoaméricaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques. Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

Objectifs: le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction). Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

Bibliographie/webographie:

Dictionnaire de langue espagnole

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición). Consultation gratuite sur le site: <http://www.rae.es>

Dictionnaire bilingue

- *Grand dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

Grammaires de langue espagnole

- BEDEL Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.

- GERBOIN Pierre et LEROY Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

Manuel de lexique

- FREYSSSELINARD Eric, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País*, *El Mundo*, ...); il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les séries

Les séries peuvent constituer un bon moyen d'écouter de l'espagnol actuel et quotidien, et de découvrir quelques aspects des sociétés hispaniques, ou tout simplement de joindre l'utile à l'agréable en passant un bon moment (avec bien entendu un crayon à la main pour retenir quelques expressions).

Nous vous en conseillons quelques-unes mais choisissez surtout selon vos centres d'intérêt.

Mar de plástico (2 saisons : 2015/2016) Titre qui fait référence à la région d'Almería (en Andalousie) couverte de serres de plastique qui donnent l'impression d'une mer de plastique. La série débute par l'assassinat d'une jeune

filles au milieu de ces célèbres serres et se centre également sur les travailleurs immigrés illégaux et les relations entre les gens du terroir et les femmes venues de l'Est.

La desaparición de Soledad (2020) Série espagnole mais dont l'essentiel de la diégèse se passe en Colombie. Un père se fait volontairement incarcérer en Colombie pour retrouver sa fille enlevée en Espagne. Cœurs sensibles s'abstenir !

Hierro (2019) Une juge est transférée sur cette île des Canaries dans laquelle un jeune futur marié a été assassiné. Le principal suspect est le père de la mariée...

El desorden que dejas (2020) Série qui est l'adaptation d'un roman du même nom. Une professeure de Lettres est nommée pour remplacer sa collègue qui s'est suicidée. Hantée par cette mort suspecte, elle commence à craindre pour sa vie.

Les livres

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. Les livres de la collection "*No tan clásicos*" publiés chez Belin facilitent la lecture d'œuvres intégrales en espagnol grâce à des notes de vocabulaire dans les marges.

Voici quelques titres accompagnés d'un résumé :

Antonio SKÁRMETA, No pasa nada (niveau B1) En 1973, à la suite du coup d'État au Chili, Lucho et sa famille sont contraints de quitter leur pays natal et de s'exiler à Berlin. Propulsé à l'âge de 14 ans dans une ville grise et froide où cohabitent la xénophobie et la solidarité, le jeune adolescent expérimente alors la souffrance du déracinement et les difficultés d'intégration. Le football et la musique, deux de ses passions, lui feront toutefois faire de belles rencontres. Succombez au charme de ce personnage en quête d'identité à travers un récit universel porteur d'espoir.

Miguel MIHURA, Maribel y la extraña familia (niveau B1) Maribel, une prostituée, rencontre Marcelino, un jeune homme timide monté à la capitale à la recherche d'une fille moderne à épouser. Marcelino, amoureux de Maribel, la présente à sa tante et à sa mère, deux femmes attachantes et avisées malgré leur apparente naïveté. Mais tous ignorent la véritable profession de la jeune femme. Entre quiproquos, secrets et situations loufoques, suivez les péripéties hilarantes d'une famille pas comme les autres.

Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, Crónica de una muerte anunciada (niveau B1/B2) À peine quelques heures après avoir épousé Angela Vicario, Bayardo San Roman la ramène à sa famille car il réalise qu'elle n'est pas vierge. Les frères Vicario décident alors de venger l'honneur de leur sœur en déclarant leur intention de tuer Santiago Nasar, qu'Angela a admis être son premier amant. Témoin et acteur dans cette tragédie, le narrateur mène l'enquête sur ce meurtre aussi annoncé qu'inévitable et cherche à comprendre des années plus tard pourquoi il n'a pas été empêché.

Carmen MARTÍN GAITE, Caperucita en Manhattan (niveau B1/B2) Il était une fois Sara, petite fille de Brooklyn, qui rêvait d'aller seule à Manhattan rendre visite à sa grand-mère. Munie du plan de la ville, d'une grande imagination et d'une tarte aux fraises, Sara se lance un beau jour à l'aventure. Elle croise en chemin une drôle de dame ainsi qu'un loup pas comme les autres. Avec ce Chaperon rouge aussi tendre que contemporain, vivez une quête d'émancipation pleine d'audace et laissez-vous charmer par d'étranges personnages !

Luis SEPÚLVEDA, Patagonia Express (niveau B1/B2) *Patagonia Express* est un classique du roman d'aventure en langue espagnole. Le périple parcouru par le personnage principal est à la fois un parcours intime et une découverte de l'histoire de sa famille. Ses récits nous font voyager de la Patagonie chilienne et argentine à la forêt amazonienne et jusqu'à un petit village de l'Espagne andalouse.

Manuel RIVAS, ¿Qué me quieres amor? (niveau B1/B2) Les seize nouvelles de ce recueil dessinent un paysage humain foisonnant de tendresse. L'amitié quasi fraternelle entre un écolier et son maître républicain à l'aube de la guerre d'Espagne, l'amour d'un père inquiet pour son fils ou celui de l'auteur pour sa mère laitière, nous transportent dans un voyage à travers le temps et la mémoire.

Federico GARCÍA LORCA, La casa de Bernarda Alba (niveau B1/B2) Dans l'Espagne rurale des années 1930, la terrible Bernarda Alba, à la mort de son second mari, contraint ses cinq filles célibataires à porter un deuil de huit ans et à s'isoler du monde extérieur. Seule l'aînée Augustias, pourvue d'une riche dot, est autorisée à épouser Pepe el Romano, suscitant l'âpre jalousie de ses sœurs. Jusqu'où les mènera cette rivalité ?

Rafael CHIRBES, La buena letra (niveau B2) Au soir d'une existence meurtrie par la guerre civile espagnole, Ana répond à l'amnésie historique par le récit de sa vie, qu'elle livre à son fils. En raccommmodant les fragments de sa mémoire familiale, elle règle ses comptes avec tous ceux qui, de leur plus belle écriture, trahissent les leurs. Ces souvenirs de lutte et d'efforts incessants qui ont composé sa vie l'emplissent d'amertume autant qu'ils en réhabilitent la dignité.

Laura ESQUIVEL, Como agua para chocolate (niveau B2) Tita, cuisinière hors pair, nous prépare un repas d'exception. Tout au long de ses recettes aux ingrédients aussi variés que l'amour, la jalousie, la folie, la Révolution ou encore la famille, découvrez son histoire, qui mêle douleur et passion, mais aussi tradition et savoir-faire gastronomique.

CHINOIS

Enseignante : Jinjing XIE

Programme :

Principes de la communication orale en chinois standard (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de supports visuels (photographies, dessins de presse, publicités etc.). Exercices de compréhension (QCM). Initiation à la pratique de la traduction (Phrases simples et courtes).

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Lire et prononcer correctement des mots et phrases simples ;
- Se présenter et présenter une autre personne ;
- Demander et donner des informations personnelles ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser les bases de la grammaire du chinois débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Chinese Breese* (汉语风), Beijing Language and Culture University Press.
- JÉGOUSSE Bun-Tuen, *Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Éd. du CRDP, Réf. 440B3320), SCÉRÉN, 2006.
- LIU Xun, *Nouveau manuel de chinois pratique*, Beijing Language and Culture University Press, mai 2010.

Lectures conseillées :

- ALLANIC Bernard, *Le chinois... comme en Chine* : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Impression & brochage SEPEC, 2009.
- BELLASSEN Joël, ARSLANGUL Arnaud, *Bescherelle le chinois pour tous*, Hatier, 2010.
- BELLASSEN Joël, *Méthode d'Initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Editions La Compagnie, 2008.
- HOA Monique, *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Edition You-Feng, 2008.
- MEUWESE Catherine, *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Ellipses, 2012.

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne :

- Du Chinese: <https://duchinese.net> (apprentissage du chinois par histoire).
- Pleco : <https://www.pleco.com> (dictionnaire chinois-anglais-français).
- Mandarin Bean : <https://mandarinbean.com> (lecture et compréhension orale).
- Chinese Grammar Wiki : https://resources.allsetlearning.com/chinese/grammar/Main_Page (grammaire chinoise).
- Purple Culture : <https://www.purpleculture.net> (ressources pédagogiques et livres).
- HSK Academy: <https://hsk.academy/en> (préparation au HSK).
- Mandarin Companion : <https://mandarincompanion.com> (Lectures graduées en chinois).

TICEs (12h/semestre)

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR

Programme : Ce module propose une approche avancée des outils numériques et de leurs implications dans les sciences humaines. Il traite des méthodes récentes d'intelligence artificielle (raisonnement automatique, chaînes et arbres de pensée), du traitement numérique des images, sons et vidéos, ainsi que des enjeux de la protection des données, de la sécurité et de l'environnement numérique. Dispensé en partie en ligne (MOOC) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Acquérir une compréhension approfondie des traitements numériques appliqués aux principaux formats de l'information (texte, image, son, vidéo) ;
- Maîtriser les concepts fondamentaux et les méthodes avancées d'intelligence artificielle (few-shot, RCT, RAG, chaînes et arbres de pensée) ;
- Développer une culture critique sur les enjeux de sécurité, de protection des données et de durabilité dans l'environnement numérique contemporain.

Analyser et mettre en perspective son semestre Erasmus

Enseignant : Jean-Marc VERCRUYSSE

Le semestre 4 Erasmus donne lieu à un rapport qui est corrigé et noté.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT
Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

SIXIÈME SEMESTRE

Unité d'enseignement	ECTS	Coeff	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation
					Contrôle continu
Compétence 1 UE1.6 Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique 7 ECTS Coeff. 3.5	2	1	12 :00	CM Leçons de culture générale	1 exercice
	2.5	1	18 :00	TD Rhétorique et éloquence	2 exercices
	2.5	1	18 :00	TD Littérature et politique	2 exercices
Compétence 2 UE2.6 Analyser un document historique 7 ECTS Coeff. 3.5	4	1	12 :00 18 :00	CM Géopolitique contemporaine TD Géopolitique contemporaine	3 exercices
	3	1	24 :00	TD Histoire des idées politiques : grands enjeux du monde contemporain	2 exercices
Compétence 3 UE3.6 Identifier les règles de droit 8 ECTS Coeff. 4	3	1	12 :00 12 :00	CM Droit de l'union EU et droit international public TD Droit de l'union EU et droit international public	2 exercices
	3	1	12 :00 12 :00	CM Sociologie des organisations TD Sociologie des organisations	2 exercices
	2	1	12 :00 6 :00	CM Économie : culture économique contemporaine TD Économie : culture économique contemporaine	1 exercice
Compétence 4 UE4.6 Construire son projet professionnel 8 ECTS Coeff. 4	4	2		SAÉ 4.S6 (32h) Immersion professionnelle	SAÉ
			10 :00	TD Réussir un entretien, se présenter à l'oral	
			10 :00	UCPP	
			12 :00	TD Suivi de stage *	
	2.5	2	30 :00	TD LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
	1.5	1	24 :00	TD Atelier LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices

* : l'absence de note (stage non effectué et/ou rapport de stage non rendu) entraîne l'ajournement

Responsable pédagogique : Guillaume COUSIN

Compétence 1 – UE1.6 – ANALYSER UN OBJET LITTÉRAIRE, CULTUREL OU MÉDIATIQUE

- Les leçons de culture générale préparent aux entretiens des écoles de commerce et des IEP, ainsi qu'aux oraux des écoles de journalisme.
- Les simulations d'entretiens proposés sont une préparation à la rédaction de CV et de lettres de motivation ainsi qu'aux exercices d'entretiens devant des jurys de professionnels et de professeurs tels qu'ils se déroulent dans les IEP, dans les écoles de commerce et dans certaines écoles de journalisme.

CM – Leçons de culture générale (1h/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme et objectifs : Le cours, consacré à la dissertation de culture générale, est non seulement destiné aux étudiants désireux de préparer le concours d'entrée en 4^e année des IEP de province mais aussi voué à perfectionner les capacités d'argumentation nécessaires à la bonne réussite des leçons orales et des exercices de rédaction demandés par les écoles de commerce et les écoles de journalisme.

Bibliographie : Des corpus ainsi qu'une bibliographie et une filmographie seront proposés en fonction des thèmes et œuvres choisis par les étudiants.

TD – Rhétorique et éloquence (1h30/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme : En relation avec le CM, ce TD vise à préparer les épreuves orales d'admission aux concours des IEP de province, écoles de journalisme ou de commerce. Il offrira également l'occasion de présentations soutenues par un Powerpoint, qui doivent être maîtrisées pour une communication professionnelle efficace.

Objectifs :

- Améliorer les qualités d'expression et de synthèse, le sens de la répartie et l'esprit d'à-propos ;
- Développer plus généralement l'aisance orale pour se préparer aux concours et aux situations professionnelles.

TD – Littérature et politique (1h30/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme : Ainsi meurent les démocraties

La littérature a toujours entretenu des rapports complexes avec la politique parce qu'elle s'inscrit dans le champ social et porte un regard sur le monde, parfois complaisant avec les régimes en place, souvent critique. Ce cours propose d'aborder ces rapports au prisme de l'inquiétude de la littérature contemporaine devant la crise de la démocratie. Éric Vuillard fait le récit de l'alliance du grand patronat avec le régime hitlérien, Philip Roth imagine des États-Unis où le Bund pro-nazi aurait été élu à la présidence en 1940, et Jérôme Leroy propose une fiction où le Bloc patriotique s'apprête à entrer au gouvernement de la France après des semaines d'émeutes meurtrières ; à travers différents genres littéraires – récit historique, dystopie, politique fiction –, nos auteurs interrogent le pouvoir de la littérature à agir sur son temps.

Lectures obligatoires – CES ÉDITIONS UNIQUEMENT :

- LEROY Jérôme, *Le Bloc* [2011], Gallimard, « Folio policier », 2013.
- ROTH Philip, *Le Complot contre l'Amérique* [*The Plot against America*, 2004], Gallimard, « Folio », 2006.
- VUILLARD Éric, *L'Ordre du jour* [2017], Babel, 2021.

Bibliographie :

Sur les rapports entre littérature et politique

- COTE-FOURNIER Laurence, GUAY Élyse et al. (dir.), *Politiques de la littérature. Une traversée du XX^e siècle français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- DENIS Benoît, *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*, Paris, Seuil, 2000.
- *Esprit*, n° 476, *Politiques de la littérature*, 2021/7.
- RANCIERE Jacques, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007.
- SERVOISE Sylvie, *La Littérature engagée*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2023.

Sur le contexte historique des œuvres

- CHAPOUTOT Johann, *Les Irresponsables : qui a porté Hitler au pouvoir ?*, Gallimard, « NRF Essais », 2025.
- HART Bradley W., *Hitler's American Friends : The Third Reich's Supporters in the United States*, Griffin, 2018.
- LEVITSKY Steven et ZYBLATT Daniel, *La Mort des démocraties*, Calmann Lévy, « Liberté de l'esprit », 2019.
- ROGER-LACAN Baptiste (dir.), *Nouvelle histoire de l'extrême-droite : France, 1780-2025*, Seuil, « UH », 2025.

Compétence 2 – UE2.6 – ANALYSER UN DOCUMENT HISTORIQUE

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

CM – Géopolitique contemporaine (1h/semaine)
TD – Géopolitique contemporaine (1h30/semaine)

Enseignant : Laurent COUDRIER

Programme : Ce second semestre propose une approche concrète de la géopolitique contemporaine à travers l'étude des principaux enjeux territoriaux qui structurent les relations internationales. Après une introduction assurée au premier semestre sur la naissance de la pensée géopolitique, ses auteurs fondateurs et ses principaux concepts, ce cours s'attache à comprendre pourquoi certains espaces deviennent des objets de rivalités entre acteurs.

Pourquoi des territoires parfois très réduits concentrent-ils autant de tensions ? Comment expliquer qu'un lieu puisse devenir un symbole, une richesse stratégique, un espace à défendre ou un réseau à contrôler ? Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux géopolitiques liés à l'espace ?

Le cours repose sur une idée simple : l'espace n'est jamais neutre. Selon les contextes historiques, politiques, économiques ou culturels, il devient un enjeu de pouvoir, d'appropriation ou de contrôle. Cette réflexion sera conduite à différentes échelles et s'appuiera sur de nombreux exemples contemporains afin de construire une véritable grille de lecture géopolitique du monde actuel.

Quatre grands types d'enjeux seront successivement étudiés : les enjeux symboliques, qui font de certains lieux des marqueurs identitaires et politiques ; les enjeux liés aux ressources et aux richesses, naturelles ou créées par les sociétés ; les enjeux de sécurité et de contrôle des territoires, au cœur des stratégies des États et des autres acteurs ; les enjeux de puissance liés aux réseaux et aux flux, devenus essentiels dans une mondialisation fondée sur les circulations matérielles et immatérielles.

Objectifs :

- Comprendre les principaux enjeux géopolitiques contemporains liés aux territoires ;
- Maîtriser les notions, les concepts et les méthodes d'analyse mobilisés en géopolitique ;
- Développer une lecture critique des conflits, des rivalités et des stratégies spatiales des acteurs ;
- Approfondir les méthodes de la dissertation, de la note de synthèse et du commentaire de documents.

Lectures conseillées :

- ENCEL Frédéric, *Comprendre la géopolitique*, Seuil, coll. « Points Essais », 2022 (rééd.).

Bibliographie :

Ouvrages :

- BONIFACE P., *La géopolitique en 50 fiches pour comprendre l'actualité*, Eyrolles, 12^e éd., 2022.
- DELAYE R., *La géopolitique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2023.
- FOUCHER M., *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, 1991.
- LACOSTE Y., *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, La Découverte, éd. augmentée, 2012.
- MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Seuil, coll. « Points Essais », 2005.

Reuves :

Il est utile de consulter régulièrement les revues *Hérodote*, *Questions internationales*, *Diplomatie*, *Conflits* et *L'Espace politique*.

TD – Histoire des idées : grands enjeux du monde contemporain (2h/semaine)

Enseignant : Valentin RHODIUS

Programme : Le cours portera sur le concept de démocratie dans le monde contemporain, en mobilisant différentes études de cas puisées dans l'actualité. Seront abordés les fondements, les modèles et les défis de la démocratie, ainsi que la montée de l'autoritarisme et des régimes hybrides.

Objectifs :

- Comprendre les systèmes politiques contemporains ;
- S'informer de manière régulière et critique ;
- Développer des capacités de raisonnement et d'analyse.

Bibliographie :

- GOUJON A., *Les démocraties : institutions, fonctionnement et défis*, Paris, Armand Colin, 2015.
- MÉRIEAU E., *La dictature, une antithèse de la démocratie ? 20 idées reçues sur les régimes autoritaires*, Paris, Le Cavalier bleu, 2019.

Compétence 3 – UE3.6 – IDENTIFIER LES RÈGLES DE DROIT

Ces cours poursuivent l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) ainsi que la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

CM et TD – Droit de l'union EU et droit international public (2h/semaine)

Enseignante : Augustine ATRY

Programme : Le cours de Droit de l'Union européenne-Droit international public vise à présenter les principaux fondements, sources et mécanismes de ces deux ordres juridiques. Il permet de comprendre la place des États, l'articulations des normes et les spécificités du droit de l'Union européenne et du droit international public.

Objectifs :

- Comprendre les fondements, les sources et les acteurs du droit de l'Union européenne et du droit international public ;
- Identifier les mécanismes et les institutions du droit de l'Union européenne et du droit international public ;
- Comprendre l'articulation entre le droit national, le droit de l'Union européenne et le droit international public.

Bibliographie :

- ALLAND Denis, RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Lamy-PUF, coll. Quadrige, 2003, 1696p.
- ATRY Augustine, CRESSANT Camille, LUC Ludivine, *Le Droit international public en schémas*, Ellipses, 2025, 224p.
- DUPUY Pierre-Marie, KERBRAT Yann, *Droit international public*, 18e éd, Dalloz, 2026, 1016p.
- DECAUX Emmanuel, de FROUVILLE Olivier, *Droit international public*, 14e éd, Dalloz, coll. Hypercours, 2025, 776p.
- HENRY Solveig, *Droit de l'Union européenne*, 2e éd, Ellipses, 2025, 238p.
- MARTUCCI Francesco, *Droit de l'Union européenne*, 4e édition, Dalloz, coll. Hypercours, 2025, 1020p.
- RIVIERE Raphaële, *Droit international public*, 4e éd, PUF, coll. Thémis, 2023, 904p.

CM et TD – Sociologie des organisations (2h/semaine)

Enseignant : Jean BREHON et Oumaya NEYS

Programme : La sociologie des organisations peut se définir comme une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées. Elle est à l'intersection de plusieurs disciplines, dont l'économie des organisations, le management et la théorie des organisations.

Bibliographie indicative :

- BERNOUX Philippe, AMBLARD Henri, HERREROS Gilles et LIVIAN Yves-Frédéric, *Les Nouvelles Approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 2005.
- CROZIER Michel, *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Paris, Arslan, 2000.
- DEJOURS Christophe, *Le Facteur humain*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 2010.

CM et TD – Economie : culture économique contemporaine (18h/semestre)

Enseignant : Jérôme LONGUÉPÉE

Programme : L'objectif de ce semestre est d'approfondir et de mettre en pratique les concepts, outils économiques en mettant l'accent sur l'analyse d'éléments factuels tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine. Dans quelle mesure les Trente Glorieuses sont-elles une période tout à fait remarquable de l'histoire économique ? Quelles stratégies la France peut-elle mettre en œuvre pour asseoir sa compétitivité à l'échelle européenne, mondiale ? Quelles sont les perspectives pour les entreprises ? Comment ces dernières fonctionnent-elles et comment adaptent-elles leur organisation, leur stratégie, aux contraintes économiques ? Doit-on craindre la déflation ? Pourquoi cette dernière est-elle considérée comme le mal absolu par les économistes ? Qu'est-ce que le revenu universel ? Autant de questions, parmi d'autres, susceptibles d'être débattues lors de ce semestre.

Objectifs :

- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique ;
- Présenter intelligiblement les enjeux inhérents aux problèmes économiques contemporains à l'aide des outils communément utilisés dans le monde de l'entreprise ;
- Savoir animer un débat et synthétiser à l'issue les grandes idées et tendances.

Compétence 4 – UE4.6 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

L'accent est mis sur la préparation aux épreuves de langue orale des écoles de journalisme et aux entretiens des écoles de commerce et/ou des IEP où la maîtrise de langues étrangères peut faire l'objet de questions particulières.

SAÉ 4.S6 – Immersion professionnelle

TD – Réussir un entretien, se présenter à l'oral (10h/semestre)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme : Entraînement à l'entretien oral de concours organisé sur des plages horaires spécifiques durant le semestre. Les étudiant.es sont amené.es à rédiger un CV et une lettre de motivation, qui servent de support à l'entretien avec des professionnels. Celui-ci se déroule en deux temps : une présentation personnelle de l'étudiant.e, suivie d'un entretien proprement dit.

UCCP (10h/semestre)

Enseignante : Magali LESAGE

Programme :

- CV

- Lettres de motivation

Objectifs : Acquérir les outils nécessaires à la construction d'un CV pour postuler à des postes de chargé de cours.

TD - Suivi de stage (12h/semestre)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Le stage – effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5 – donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

TD – LV1 Anglais (2h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

(cf Semestre 5)

TD – LV2 : allemand ou espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

ALLEMAND

Enseignant : information à venir
(cf Semestre 5)

ESPAGNOL

Enseignant : Jonathan AVIANO
(Cf Semestre 5)

CHINOIS

Enseignante : Jinjing XIE
(cf Semestre 5)